

AVRIL 1988

143

C	H	A	N	
T	I	E	R	S
		n° 8		

~~échec~~

Pratiques Recherches Stratégies

A.E.M.T.E.S.  
Pédagogie Freinet.

## **L'Association École Moderne des Travailleurs de l'Enseignement Spécial (Pédagogie Freinet)**

- La commission Enseignement spécialisé de l'ICEM, déclarée en « Association École moderne des travailleurs de l'Enseignement spécialisé », est organisée au niveau national en structures coopératives d'échanges, de travail, de formation et de recherches.
- Elle est ouverte à tous les enseignants, éducateurs, parents, préoccupés par l'actualisation et la diffusion de pratiques, de techniques et d'outils pédagogiques permettant la réussite scolaire de tous les enfants, et plus particulièrement de ceux qui sont en difficulté.
- Elle a pour OBJECTIFS :
  - une réflexion critique permanente sur les pratiques pédagogiques et leur adéquation aux difficultés des enfants et à leurs besoins dans la société actuelle,
  - la lutte permanente contre les pratiques ségrégatives dans l'institution scolaire,
  - la formation des praticiens,
  - la recherche de solutions pour pallier les carences du système éducatif.
- Elle articule ses travaux et recherches, en liaison étroite avec l'Institut coopératif École moderne - pédagogie Freinet, autour de conceptions sociopolitiques, humaines et pédagogiques basées sur la coopération et l'épanouissement complet de chaque individu.

Pour tout renseignement s'adresser à :

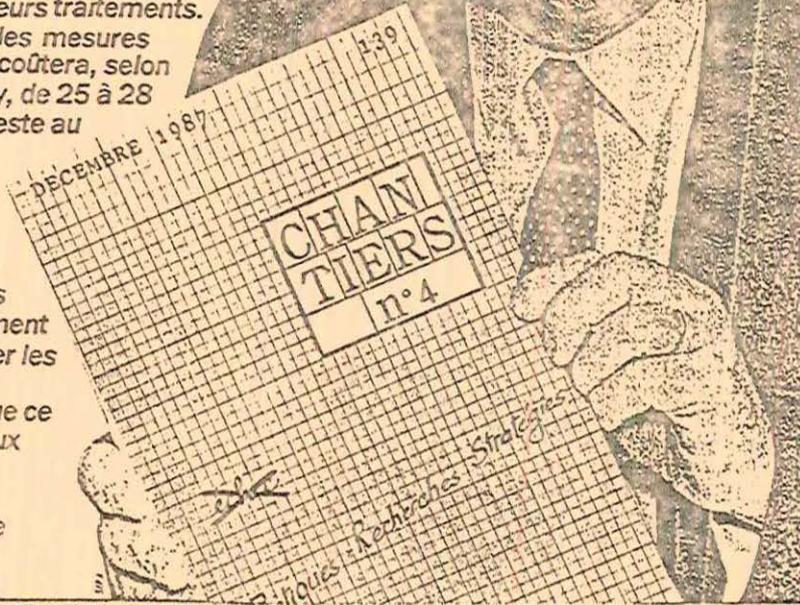
Serge JAQUET  
Maison Burnet  
Rive gauche  
73680 GILLY-SUR-ISÈRE

# Editorial

LE PLAN DU MINISTRE POUR « L'AVENIR DE L'EDUCATION NATIONALE »

## MONORY : L'ECOLE DE LA COM E.S.

Le rapport rendu public hier veut amener en l'an 2000 les trois quarts d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat. Il propose pour cela de recruter 300 000 enseignants supplémentaires et d'améliorer leurs traitements. L'ensemble des mesures préconisées coûtera, selon René Monory, de 25 à 28 milliards. Il reste au ministre à trouver les ressources nécessaires, à convaincre ses collègues du gouvernement et à persuader les partenaires concernés que ce plan ambitieux survivra à l'échéance présidentielle de 88. Lire page 2.



### RENAULT : CHIRAC DEBRAYE

Le Premier ministre a décidé hier de reporter l'examen par le Parlement du projet de loi modifiant le statut de la Régie Renault. Lire page 6.

### KHOMEINI : RUMEUR ET TESTAMENT

Si les informations sur un coma de l'ayatollah paraissent sans fondement, la nouvelle version du document qui prépare sa succession semble conforter le dauphin Montazeri aux dépens du propre fils de l'imam. Lire page 20.

### COREE : L'APPEL DES URNES

Après un quart de siècle de régime autoritaire, les Coréens élisent aujourd'hui leur Président. Si tous s'accordent sur une participation massive, beaucoup craignent les fraudes. Lire page 22.

### PORTE ETROITE POUR LE RU488

La pilule abortive, dont l'efficacité n'est pas totale, a reçu un avis réservé du Comité national d'éthique. Une autorisation restreinte de vente devrait être accordée le 18 décembre. Lire page 28.

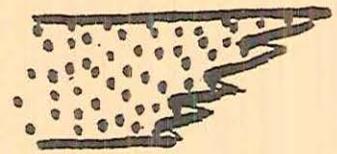
### L'IGAS MET EN CAUSE LE CABINET BARZACH

Le ministre de la Santé a transmis au procureur le dossier sur les fraudes du Comité d'éducation pour la santé. L'Inspection générale des affaires sociales y dresse un réquisitoire qui remonte jusqu'à l'entourage direct de Michèle Barzach. Lire page 7.

M 0135 - 1216 0 - 5,00 F



# Sommaire



- . Plan pour l'avenir de l'échec scolaire P. 5  
Pierre YVIN
- . Echec scolaire et pédagogie coopérative P.7  
Jean-Paul BOYER
- . Résistance P.11  
Jean Le Gal
- . Pandan les vacance P.16  
Didier Mujica
- . Lecture en classe de perfectionnement P.19  
Jean-Claude Saporito
- . Bibliographie sur la lecture P.32
- . Dans nos classes P.34
- . Enfants de migrants: Algérie P.36
- . Entraide Pratique P.38  
Frédéric Lespinasse
- . Stage commission Enseignement spécialisé P.41
- . Courrier des lecteurs P.43
- . Notes de lecture P.45
- . Appel J magazine P.48

En cette période d'élections présidentielles, les programmes ou plans d'action en matière d'éducation, rivalisent.  
Pierre YVIN, ci-après, analyse le plan "MONORY".

Plan pour l'avenir...
et l'échec scolaire ?
Pierre YVIN

A quelques mois de l'élection présidentielle, MONORY a présenté son plan pour l'avenir de l'Education Nationale.

Le plan s'appuie sur deux rapports. L'un dirigé par Jean-Pierre BOISIVON, directeur de la Prospective et de l'Education ; l'autre intitulé "Education et Société de demain", élaboré par l'Economiste Jacques LESOURNE.

"L'objectif est de porter 74 % d'une génération au niveau du baccalauréat en l'an 2000. Or, actuellement, à peine plus de 50 % de ceux qui ont quitté le cours moyen 2ème année en 1987, maîtriseraient suffisamment la lecture pour pouvoir l'utiliser comme un moyen d'accès autonome à la connaissance".

Le plan entend faire remonter ce taux à 85 %, et il fait plusieurs suggestions pour la réussite de ce plan :

\* Développement de l'école maternelle dès l'âge de 3 ans, prévention des difficultés et repérage des handicaps ;

\* A l'école primaire :

- . consolidation des apprentissages de base,
- . maîtrise de la langue orale et écrite,
- . maîtrise des outils méthodologiques,
- . introduction d'une langue vivante étrangère dès le cours moyen.

Le plan propose des mesures d'urgence :

- En vue de généraliser la pratique de pédagogies adaptées à la diversité des publics scolaires : extension du plan de rattrapage et de soutien mis en place en janvier 88.
- Par le travail collectif des enseignants ! l'équipe d'instituteurs, animée par le maître-directeur, prépare le projet d'école. Des moyens spécifiques pourront y être appliqués.
- Par d'éventuels assouplissements des parcours scolaires.

Pour les collèges :

Le texte prévoit :

"Dans le cadre d'un projet d'établissement homologué, avec l'accord des parents, l'aménagement du cycle 6e et 5e pour les élèves dont le niveau nécessite une consolidation des connaissances fondamentales et dont les rythmes d'acquisition sont plus lents".

Mais, comment atteindre l'objectif fixé par le Ministre, dans un système éducatif qui, pour Jacques LESOURNE, est à la fois bureaucratique et hiérarchisé. Bureaucratique par la coexistence au sommet, d'une administration omniprésente et anonyme qui a engendré chez les enseignants des réactions individuelles et collectives qui tendent à son renforcement, et à la base, de la liberté quasi-totale dont jouit le professeur dans sa classe, une liberté qu'il paie d'un prix : la solitude...

J. LESOURNE note que l'objectif d'une démocratisation de l'enseignement n'a pas été atteint. Tout s'est passé en effet, comme si l'école, en se généralisant, avait sélectionné certains savoirs et certaines attitudes et avait contribué à organiser une distribution des mérites sociaux, selon une échelle étonnamment réductrice en assurant de ce fait un recrutement de l'élite scolaire au sein de l'élite sociale.

J. LESOURNE souligne LE RISQUE d'apparition d'une société duale avec un clivage croissant entre une large couche moyenne et une minorité d'exclus, enfermés dans un cumul d'inégalités, un risque qui contraindra le système éducatif à un effort particulier de socialisation des enfants du quart-monde et de formation des populations menacées d'exclusion économique.

LE RISQUE de la reprise possible d'une immigration soutenue, ce qui suppose que le système scolaire contribue à éviter le développement d'un scénario d'opposition violente entre les cultures, par exemple, en évitant les concentrations excessives d'étrangers dans certaines classes et écoles, et en renforçant l'initiation aux Droits de l'Homme...

Enfin, J. LESOURNE pose le véritable problème : Est-il possible d'amener 80 % (ou 74 %) d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat, tant qu'une fraction aussi importante des élèves sortira de l'enseignement élémentaire sans avoir maîtrisé la lecture, que le collège continuera à être un noeud de problèmes non résolus, qu'aucun projet éducatif cohérent n'aura été élaboré quant aux modalités d'acquisition d'une culture par les jeunes dont la scolarité serait prolongée, des jeunes peu aptes à recevoir un enseignement abstrait à l'école, mais capables d'acquérir des savoir-faire ? Il faut trouver une réponse au problème des 20 % restants qui seront impitoyablement éliminés du marché du travail si les conditions actuelles continuent à régner dans l'avenir.

Pour nous, le véritable problème est aussi de s'occuper de ceux qui ne parviendront pas au niveau prévu, et le Ministre ne dit pas comment on arrivera à ce que 85 % des élèves quittent le CM2 en maîtrisant la langue écrite et orale. Par quel miracle, l'école changera-t-elle si on ne lui propose pas un autre fonctionnement, une autre pédagogie, pour lutter contre l'échec scolaire. Ce qui est fondamental, c'est que l'action éducatrice s'organise d'une logique fondamentalement différente, en étant axée sur les enfants en difficulté. C'est que la pédagogie soit centrée sur l'enfant, et non sur un programme. Ce qu'il faut, c'est une école différentielle qui tienne compte de la diversité des élèves, de leur rythme de progression, dans laquelle on partira des points forts du jeune pour améliorer les points faibles, une pédagogie de l'aide, du travail personnalisé.

Si, pour Jean ANDRIEU, l'échec à l'école, constitue l'ennemi public numéro un de nos sociétés technologiques et de nos démocraties modernes (rapport du Conseil Economique et Social), alors, ce qu'on attend d'un Ministre, quel qu'il soit, c'est la mise en place d'une véritable stratégie de lutte contre l'échec scolaire, et que la priorité absolue soit accordée à cette lutte.

Pour nous, il ne s'agit pas de ravalier la façade de l'ancienne institution scolaire.

Il s'agit, tout en pratiquant nos brèches, en avançant nos solutions, de recréer sur des bases nouvelles, cette Ecole Laïque de l'an 2000, où demain l'échec sera une notion anachronique. Une école qui aura d'autres moyens d'évaluation que les notes et les examens, d'autres ressorts que la compétition individuelle. Une école démocratique qui sera gérée par les parents, les enseignants, au sein d'équipes éducatives coopératives, afin qu'elle soit l'école de la réussite et de toutes les réussites.

Echec scolaire

et Pédagogie Coopérative

Jean-Paul BOYER

*... "Lorsque une institution prend en charge une population normale et y fait surgir plus de 50 % de retards à des niveaux divers, c'est l'institution qui est à mettre en cause et pas ceux qui la fréquentent..."*

J. LEVINE et G. VERMEIL (in "Les difficultés scolaires"  
Doin, p. 4)

Ces mêmes auteurs, à partir de données statistiques du Ministère de l'Education Nationale, évaluent ainsi l'efficacité du système scolaire français :

*"... il ne profite réellement qu'à 30 % des élèves auxquels il apporte une formation de bonne qualité dans l'ensemble.*

*Les 70 % restant se répartissent en deux moitiés :*

- *une moitié de "suivistes", de "pourraient mieux faire" qui ne tirent que peu de profit des 10 ans qu'ils passent sur les bancs de l'école et du collège.*
- *pour l'autre moitié, c'est-à-dire un bon tiers de la population scolaire, c'est l'échec total..."*

Ces statistiques, bien connues, doivent continuer de nous interroger ; elles interpellent le fonctionnement et l'efficacité de notre système d'enseignement, par l'échec scolaire qu'il produit. Elles nous interpellent.

Qui sont les victimes de cet échec ?

Ce sont pour la plupart les enfants des classes populaires, des travailleurs. Et je répète ici ce que chacun sait déjà !

*"Le rythme de progression proposé par l'école primaire ne convient qu'aux enfants de bonne condition sociale. Plus les élèves appartiennent à un milieu modeste, plus ils sont nombreux à échouer, dès les tout débuts de la scolarité, et à prendre du retard."*

Michel GILLY (in "Bulletin de Psychologie")

Il n'y a plus à démontrer dans ce domaine. Beaucoup de choses ont été écrites. Et pourtant, on en est toujours au même point !

Si l'école n'est pas, directement, responsable des inégalités socio-économiques et culturelles, mais plutôt le système politique dans son ensemble, elle n'en est pas moins une institution au service de ce système politique et, en cela, elle perpétue les inégalités sociales.

Dans son fonctionnement actuel, l'école favorise les favorisés et défavorise les défavorisés.

Pourtant, la Déclaration des Droits de l'Enfant (O.N.U.) du 20.11.1959 stipule dans l'article 7 que : "L'enfant doit bénéficier d'une éducation qui contribue à sa culture générale et lui permette, dans des conditions d'égalité des chances, de développer ses facultés, son jugement personnel et son sens des responsabilités morales et sociales..."

Aucune des réformes successives qui se sont succédées dans l'Education Nationale n'a permis véritablement de mettre en place une autre éducation au service de l'enfant. Si l'école doit changer, c'est en prenant en compte l'enfant, afin de "donner à chacun toutes les occasions possibles de révéler ses aptitudes et ses goûts, ainsi que les moyens de les développer. Ce faisant, lui procurer les plates-formes des réussites qui lui fourniront l'énergie nécessaire aux apprentissages auxquels il devra inévitablement être contraint. Et aussi, lui donner le sentiment de sa propre identité, de sa propre personnalité, de façon à l'aider à exprimer ses désirs et ses goûts".

J.LEVINE et G. VERMEIL (p. 76 in "Les difficultés scolaires", Doin)

Pour changer l'école, il faut inverser la tendance et considérer la notion de réussite autrement que sous l'angle exclusif de la réussite scolaire "instrument de sélection" ; il devrait s'agir pour l'école de faire naître toutes les réussites possibles capables de développer en chacun l'énergie nécessaire au renforcement de l'estime de soi, et pour un investissement dans des réussites scolaires "instrument d'épanouissement".

Les 70 % d'enfants pour qui l'école est source d'ennuis, d'échecs, d'angoisses... sont-ils pour autant moins intelligents ?

Certes non ! mais ces enfants, niés pour certains dès le départ en tant que personnes humaines, ne trouvent pas l'énergie nécessaire pour affronter un système scolaire sélectif et élitiste n'accordant de valeur qu'à la réussite scolaire exclusivement.

L'école est une institution normative et la réussite est, elle aussi, normative. Le droit à la différence... on en parle, mais on en parle seulement ! Je préfère d'ailleurs la notion de diversité. En ne considérant que l'échec scolaire personnel de l'enfant, on néglige l'échec de l'institution ECOLE... alors, on développe des remèdes pour les enfants en difficultés, lesquels contribuent parfois à les enfermer davantage dans des ghettos en pathologisant, en médicalisant l'échec scolaire.

L'école se doit de chercher à développer de façon positive et pour tous les enfants, toutes les occasions de réussite... ce qui ne veut pas dire pour autant renoncer aux apprentissages scolaires !

Au contraire, l'école doit être un lieu réellement aidant pour l'enfant, générateur de désirs et d'énergies à réinvestir :

- en intégrant les apprentissages à la vie, au vécu de l'enfant... ne pas déraciner !
- en considérant que c'est l'enfant qui apprend, c'est lui l'acteur principal de ses apprentissages.

Mais comment changer l'école ?

Je crois qu'un véritable changement ne viendra jamais d'en haut ! Les réformes successives au grè des ministres n'ont su bien souvent qu'apporter le désarroi. Le véritable changement passera par ceux qui agissent au quotidien, les acteurs praticiens que nous sommes. Et nous attendons d'un ministre qu'il s'appuie sur les forces créatrices et innovantes.

Or, où en est la pratique pédagogique aujourd'hui, 20 ans après 68 ? Je constate, autour de moi toujours un sacré retour en arrière : les compositions, les notes, les classements, les places matérialisées dans la classe selon le classement, les punitions.

Et, de plus, arguments à l'appui, certains essaient de défendre les valeurs de cette pédagogie traditionnelle qui "au moins a fait ses preuves" parce qu'elle veut la réussite des enfants du peuple ! Seulement, ces enfants du peuple, lorsqu'ils ne réussissent pas, on les appelle ... les "ringards" ou les "pouilleux". Bref, j'arrête là cette parenthèse critique !

Au fait, où étaient en 68, ceux qui aujourd'hui prônent tant ce retour à la notation ? ils étaient peut-être de ceux qui se battaient avec raison contre la notation et la sélection.

Paradoxe des choses !

La grande idée aujourd'hui, c'est de conduire 80 % d'une tranche d'âge au bac ! Qu'est-ce que cela signifie ? c'est certainement un objectif louable et noble, mais est-ce le seul que l'on doit assigner à l'école ?

Et les 20 % restants... que va-t'on en faire ? et comment, dans la pratique, sera interprétée la volonté de faire réussir 80 % d'enfants au bac ? Par le retour du balancier dont je parlais plus haut ? compositions, notes, Etc... il y a des risques de dérapages (pas contrôlés) fort possibles !

Il y a nécessité de s'interroger sur la valeur et le contenu de notre enseignement, sur les méthodes d'apprentissages, et sur la cohérence des pratiques pédagogiques, sur les objectifs désignés et les effets produits...

L'école peut-elle préparer à la vie, au métier, et à la société de demain (alors que nous ne savons même pas ce que sera cette société, tant elle est faite de mouvance !) si préparer à la vie c'est continuer à déverser dans la tête des enfants des savoirs et connaissances qui ne lui serviront à rien... ou presque parce qu'ils seront dépassés ?

Pourtant, l'école a un grand rôle à jouer auprès de l'enfant d'aujourd'hui qui sera un homme de demain ! et, en cela, il conviendrait de considérer l'école comme un lieu de vie réel où l'enfant pourrait y faire un vrai apprentissage de la vie, sociale, relationnelle, de la liberté et de la responsabilité, en lui donnant les moyens aujourd'hui de maîtriser sa vie, des situations, de prendre des initiatives pour être mieux à même de le faire quand il sera adulte.

Une école des réussites, c'est une école diversifiant ses objectifs, offrant un champ élargi des possibles pour permettre à chacun d'être, de développer ses aptitudes, ses stratégies personnelles d'apprentissage et les capacités de réinvestir.

Si l'école prépare à la Vie... ce n'est pas seulement au métier, au travail, à la vie professionnelle, mais aussi au temps libre... temps plus important en quantité que le temps de travail.

Mais, en réalité, c'est le travail de par les soucis qu'il engendre, qui domine tout le reste. Peu habitués à prendre en charge leur vie de loisirs, on a fabriqué des individus consommateurs et assistés, chacun étant enfermé dans un rôle social, économique, de par son travail... ou son absence de travail ! et, celui qui aura un métier "noble" sera reconnu, davantage valorisé que celui qui aura un métier moins "noble"... parce que la hiérarchie des valeurs, des réussites, commencée à l'école se perpétue dans la vie sociale !

Le droit à la diversité, c'est permettre à chacun de révéler les énergies créatrices qu'il porte en lui, c'est dynamiser chacun, c'est se donner la force d'affronter les échecs (scolaires, sociaux...) et de les dépasser. Il n'est qu'à voir comment réagissent différentes personnes par rapport à leur situation de chômage. Ceux qui s'en sortent, sont ceux qui se sont construits des forces de vie, des capacités à réagir, à réinvestir leurs énergies et à affronter les événements. Personne n'est à l'abri d'échecs... mais il faut alors en sortir.

L'échec commence à l'école, et même avant l'école ! l'école révèle ces échecs, elle ne doit pas enfermer dans l'échec, or, ... c'est ce qui se passe pour bon nombre d'enfants, on l'a vu !

Lutter contre l'échec scolaire, c'est imposer un changement de l'école. Il faut changer les structures, les contenus, abaisser les effectifs, aménager le temps de travail, les rythmes scolaires et modifier profondément les conditions matérielles. Mais, ce ne sera certes pas suffisant, car un véritable changement passe aussi par la pédagogie, c'est-à-dire un changement des habitudes et pratiques pédagogiques (bien que la pédagogie, elle seule, ne révolutionnera pas la société).

*"Une société démocratique suppose un enseignement démocratique. C'est une question de bon sens et de justice que tous les éducateurs devraient comprendre et admettre. Les conséquences en sont inévitablement une conception nouvelle du travail, de la vie et de la discipline à l'école, fondée sur la coopération et le travail".*

C. FREINET

*"L'école doit devenir un lieu privilégié d'apprentissage de la démocratie..."*  
Projet socialiste pour l'éducation



# Résistance

Jean Le Gal

Note de service de la direction de l'école :

"Ne pas laisser d'enfants seuls dans les classes pour les récrés"

... conflit évidemment entre la direction et l'institut de la classe coopérative.  
Rapport de forces... la direction fait appel à l'IDEN...

La circulaire n° 79-187 du 13 juin 1979 stipule :

"Pendant les récréations : tous les maîtres (y compris le directeur, même déchargé de classe) doivent assurer la surveillance pendant la récréation. Toutefois, dans les écoles à plusieurs classes, un service par roulement peut être organisé et mis au point en conseil des maîtres, mais il convient que le nombre des maîtres présents sur les lieux de récréation soit suffisant - tant au regard de l'effectif et de l'âge des élèves qu'en considération des caractéristiques de l'aire des jeux - pour permettre une intervention immédiate, non pas seulement en cas d'accident, mais aussi lors de querelles, de brimades ou de jeux dangereux. Une surveillance plus attentive est évidemment indispensable dans le cas d'écoles à aires ouvertes".

Règlement intérieur dans une autre... sans demander l'avis du conseil des maîtres. Il semblerait que les stages de formation des maîtres-directeurs renforcent les tendances dominatrices de certains et les confortent dans leur attitude autoritaire. Parmi divers articles :

"Il est interdit aux élèves de pénétrer dans les salles de classe, la cantine, les escaliers, les couloirs durant les récréations"...

Et ici aussi c'est le conflit car, comme dans toutes les classes coopératives, les enfants décident de rester dans leur classe pendant les récréations et organisent cette possibilité.

Nous ne pouvons pas accepter cette situation qui risque de se généraliser et de réduire fortement le champ des possibilités de nos classes. Mais, pour résister, il faut des FAITS, beaucoup de faits.

Raconter ce qui se passe ; les décisions des enfants ; les conflits avec la direction d'école ; vos réactions, votre stratégie.

Individuellement, le rapport des forces peut être en notre défaveur. Nous devons donc organiser une résistance collective.

J'attends vos faits, réflexions et propositions.

Et, en attendant, je vous communique des passages d'un article que j'avais passé dans "l'Educateur", 8, 15. févr. 83.

Jean LE GAL

Une véritable classe coopérative doit être, pour les enfants et les éducateurs, le champ expérimental de l'éducation à la démocratie. Ils auront ensemble à auto-gérer les activités, l'organisation et les institutions : proposer, discuter, décider, appliquer. Affaire sérieuse, apprentissage difficile ; Plus encore peut-être que les projets définis en commun et dont le conseil suit la réalisation, c'est "faire la loi" qui caractérise la classe coopérative. Que des enfants aient le droit de "faire la loi" dans une institution traditionnellement marquée par le pouvoir absolu des adultes qui légifèrent, décrètent, surveillent et sanctionnent, étonne et fait peur.

Yann TANGUY  
(juriste)

Le jour où la décision de ton Conseil aura engendré un accident pendant la récréation, tu ne pourras pas te retrancher derrière la décision de ton Conseil. On te dira : "Monsieur, vous êtes instituteur, fonctionnaire de l'Etat: Première chose, voyons, si vous avez bafoué la lettre ou l'esprit de la réglementation des circulaires, des arrêtés, des décrets, des lois". Si oui, tu encourras une sanction disciplinaire puisque tu n'auras pas respecté le pouvoir hiérarchique qui s'imposait à toi, dans la prévention des accidents par exemple. On la prendra ou on ne la prendra pas, ça dépendra... Tes supérieurs disposent d'une liberté d'appréciation, d'un "pouvoir discrétionnaire" pour cela. Ce qu'on essaiera toujours de faire, en dernière instance, c'est de voir si tu n'as pas respecté la réglementation. Dans l'hypothèse où l'on estimera que non, on te dira à partir de l'esprit de la réglementation : "Mais est-ce qu'il a accompli avec diligence ses devoirs de surveillance avec les obligations de prudence qui en découlent normalement ? Est-ce qu'il s'est comporté en instituteur avisé et prudent ?".

## LE CODE CIVIL

C'est en vertu des articles du Code Civil 1382, 1383, 1384 (Loi du 21.3.1804) qui sont le fondement de la responsabilité civile, que les membres de l'enseignement peuvent être poursuivis :

- Art. 1382 : tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui un dommage oblige celui par la faute duquel il est arrivé, à le réparer.
- Art. 1383 : chacun est responsable du dommage qu'il a causé non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou son imprudence.
- Art. 1384 § 1 : on est responsable non seulement du dommage que l'on cause par son propre fait, mais encore de celui qui est causé par le fait des personnes dont on doit répondre, ou des choses que l'on a sous sa garde.  
Sont réputés responsables :  
Paragraphe 1 : les instituteurs, les artisans, du dommage causé par leurs élèves ou apprentis pendant le temps qu'ils sont sous leur surveillance.

Si tu viens à opposer à cela la décision d'un Conseil, on te dira : "Mais, c'est à vous, en tant qu'instituteur que cette obligation générale de prudence, d'homme avisé, incombait !".

Ton Conseil est ignoré par les structures officielles de l'Education en France. Ce n'est qu'une création interne à ta classe. C'est toi, personnellement, comme instituteur qui demeure l'unique interlocuteur officiel, le seul responsable de ce que tu fais dans la classe. Je ne vois pas le moyen d'échapper à cette logique-là !

Toute la discussion tourne autour de la question de savoir en quoi consiste cette obligation de surveillance qui pèse sur un instituteur, et dans quelle mesure elle est compatible avec ce besoin légitime de développement de l'autonomie et de la prise en charge par les enfants de leurs activités. Tout se résume souvent dans la compatibilité d'un impératif avec un autre impératif, car une loi c'est rarement quelque chose d'univoque. C'est souvent quelque chose qui est la juxtaposition de deux finalités qui s'opposent un peu. On en a un exemple ici. Désormais,

aux impératifs traditionnels de sécurité, les textes récents ajoutent d'autres conceptions de la responsabilité individuelle et collective, l'apprentissage de l'autodiscipline. Double discours de la loi, caractère équivoque, ambivalent de son inspiration.

La réglementation commence à prendre en compte le fait que tu as développé l'autodiscipline, mais elle n'a pas oublié pour autant, toute obligation de prudence traditionnelle qui pèse sur toi.

Le tout est de savoir, quand l'accident surviendra, laquelle des deux exigences compte tenu des circonstances, celui qui te jugera fera prévaloir.

Jean LE GAL

Alors que faire lorsque des enfants proposent au conseil que nous nous organisions différemment des autres, pendant le temps de récréation ? faut-il leur indiquer que le conseil ne détient pas le pouvoir de décider qu'un groupe pourra rester travailler dans nos ateliers, sauf si je peux le surveiller ? Mais ceci est en contradiction flagrante avec tous mes efforts pour les amener à se prendre en main, à réguler leurs activités eux-mêmes, à définir les responsabilités et les lois de fonctionnement, à régler leurs conflits !

Si j'accepte qu'un groupe soit dans la classe, un autre sur le plateau d'éducation physique, je ne pourrai être dans les deux lieux à la fois. Si un accident se produit, il sera facile d'apporter la preuve d'une faute de surveillance et la responsabilité de l'Etat sera engagée, puisque la Loi du 5 avril 1937, qui a modifié l'article 1384 du Code Civil, substitue la responsabilité de l'Etat à celle du personnel enseignant.

#### LOI DU 5 AVRIL 1937

Dans tous les cas où la responsabilité des membres de l'enseignement est engagée, à la suite ou à l'occasion d'un fait dommageable, commis soit par les enfants ou les jeunes gens qui leur sont confiés en raison de leurs fonctions, soit à ces enfants ou jeunes gens dans ces mêmes conditions, la responsabilité de l'Etat sera substituée à celle desdits membres de l'enseignement qui ne pourront jamais être mis en cause devant les tribunaux civils par la victime ou ses représentants. Il en sera ainsi toutes les fois que, pendant la scolarité ou en dehors de la scolarité, dans un but d'éducation morale ou physique non interdit par les règlements, les enfants ou jeunes gens confiés ainsi aux membres de l'enseignement public se trouveront sous la surveillance de ces derniers.

L'action récursoire pourra être exercée par l'Etat, soit contre l'instituteur, soit contre le tiers, conformément au droit commun.

"La loi du 5 avril 1937 a prévu que l'Etat condamné vis-à-vis de la victime, du fait d'un membre du Corps Enseignant pourra recourir contre ce dernier et lui demander le remboursement des sommes payées de son fait". (Edmond YANA, "Responsabilité des maîtres et des élèves dans le régime d'autodiscipline" in Solidarité et Assurances Universitaires, 5 sept. 1963).

Il faut pour cela que l'Etat puisse établir une faute lourde de l'enseignant, c'est-à-dire une faute détachable de la fonction, commise en dehors de la mission confiée.

Jean LE GAL

Nous pouvons utiliser les textes sur l'autodiscipline, mais ils nous font obligation d'obtenir une "approbation préalable" du Chef d'Etablissement et des autorités académiques.

## AUTODISCIPLINE

La circulaire du 20 novembre 1963 :

" Sans doute, en régime d'autodiscipline, la prévention des accidents repose-t'elle non plus de façon immédiate sur la présence des maîtres, mais sur la préparation psychologique de l'expérience et sur l'exercice délicat d'un pouvoir d'influence et de suggestion. Indirecte et partant, moins aisée, elle peut néanmoins être aussi efficace si la technique éducative est utilisée avec la prudence et le surcroît d'attention qui s'imposent... en cas d'accident, les élèves chargés à des titres divers de fonctions ou de responsabilités à l'égard de leurs camarades, conservent leur qualité d'élèves et qu'ils ne sauraient dès lors être tenus, en raison de ces fonctions, pour civilement responsables des actes accomplis par eux dans le cours de la vie scolaire".

La réponse du Ministre de l'Education Nationale à une question écrite posée par un parlementaire (J.O. Débats A.N. 22.10.69 p. 2845).

"En cas d'accident survenu au cours d'un exercice scolaire pratiqué en régime d'autodiscipline, la Loi du 5 avril 1937 serait applicable à condition que cet exercice ait reçu l'approbation préalable du Chef d'Etablissement et des autorités académiques. Dans l'affirmative, la responsabilité de l'accident incomberait à l'Administration supérieure qui, par ses règlements ou ses instructions, a admis l'emploi d'un tel mode d'éducation".

Jean LE GAL

Nous voila donc à nouveau tributaires de la bonne volonté, de la compréhension, de la permissivité de nos supérieurs hiérarchiques, dont certains augmentent les barrières réglementaires parce qu'ils fonctionnent sur le principe "tout ce qui n'est pas autorisé est interdit". Ainsi, le "champ des possibles", dont disposeront les classes coopératives, sera différent suivant les directeurs, les chefs d'établissements, les inspecteurs. Cela est inadmissible !

Il nous faut faire changer la réglementation. Dans l'immédiat, il est urgent de redéfinir les responsabilités des enseignants, en ce qui concerne la surveillance et, en particulier, de préciser le statut des activités coopératives qui se passent en autodiscipline sans laquelle il ne peut y avoir expérimentation de la liberté et de la responsabilité par les enfants.

Il serait possible d'apporter un additif au règlement départemental : TITRE 5 - SURVEILLANCE - Les obligations des instituteurs.

## Article 22 (texte actuel) :

La surveillance des élèves doit être continue. Elle s'exerce chaque demi-journée pendant la période d'accueil (10 minutes avant l'entrée en classe), au cours des activités d'enseignement et des déplacements, durant le mouvement de sortie à la fin de la classe. Elle est de même obligatoire au cours des activités scolaires se déroulant à l'extérieur de l'école et notamment, pendant le fonctionnement des classes de nature".

## Additif :

Ces dispositions ne s'appliquent pas aux activités incluses dans un projet éducatif, élaboré par l'instituteur pour permettre aux enfants d'accéder à l'autonomie, la responsabilité, au sens de la liberté et de la coopération. L'instituteur sera alors responsable des décisions prises par les instances mises en place dans sa classe coopérative, en application des textes officiels sur la coopération et l'autodiscipline".

Ceci implique qu'un statut officiel de la classe coopérative soit défini, ainsi que les rôles et pouvoirs de toutes les personnes vivant et agissant dans l'institution scolaire.

REPONSES A Jean LE GAL

## ENQUETE

Ecole de Ragon - 44400 REZE

### FAITS CONFLICTUELS

NB : Dans le rapport de synthèse, il ne sera évidemment pas fait mention de l'école où se passe le fait.

#### I / Conflit avec la réglementation générale :

- \* En quoi la réglementation générale de l'école (textes nationaux sur la surveillance, règlement départemental) limite-t-elle le développement des initiatives de votre classe coopérative ou groupe coopératif ?
- \* Vous est-il arrivé de vous faire "rappeler à l'ordre" en application de cette réglementation ? par qui ? conséquences ?
- \* Quelles modifications souhaiteriez-vous ?

#### II / Conflit avec une autorité hiérarchique :

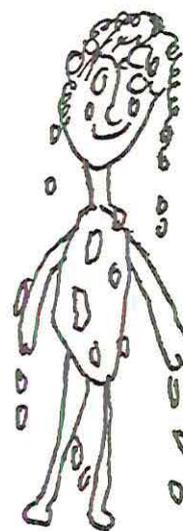
(Tout conflit, même mineur, est intéressant car, ajouté à d'autres, il peut être significatif d'une mentalité à faire changer).

- Quel était l'objet de ce conflit ?
- Comment s'est-il déroulé ?
- Quelles ont été les conséquences pour vous (en tant que fonctionnaire du Service Public, mais aussi en tant qu'éducateur, en particulier avez-vous modifié ensuite votre pratique coopérative) ?
- Quelles ont été les réactions des enfants ?

#### III / Conflit avec le règlement intérieur de l'école :

- Y-a-t'il un règlement intérieur dans l'école ? (si oui, me faire parvenir une copie).
- Comment a-t'il été élaboré ?
- Avez-vous fait des propositions pour une liberté d'initiative et d'auto-organisation de la classe coopérative (comme d'ailleurs de chaque classe) dans le cadre de lois reconnues nécessaires par tous ?).
- A-t'on demandé l'avis des enfants ? Comment ?
- S'il n'y a pas de règlement intérieur, existe-t'il cependant des lois dans l'école qui s'exercent de façon implicite ? Comment ? Quelles sanctions sont habituellement prises ? Quelles sont les réactions des enfants à ces sanctions ?
- S'il y a eu conflit entre la classe coopérative et le règlement interne, comme cela s'est passé (cause du conflit - le fait - les conséquences).

**Je suis tombé  
dans une flaque d'eau.  
J'ai glissé dans la cour.  
J'étais tout mouillé.**



**JOHN**



# Pandan les vacance

Didier MUJICA

Rentrée 1987 : Cédric arrive dans la classe (perf. niveau 2). Dans les premiers jours, plusieurs contrôles d'évaluation sont proposés aux enfants. Parmi ceux-ci, une dictée de mots et l'écriture d'un texte (dont le sujet est laissé au libre choix de l'enfant ; certains en profitent pour commencer à écrire de nouveaux textes pour le journal, d'autres ne savent pas quoi écrire, le plus simple pour moi est de leur demander de raconter un moment de leurs vacances...).

Voici le texte de Cédric et en italique sa "traduction" :

## pandan les vacanse

jait été a la mer je me sui amusé avec les vace am suit jait aité on campine  
*j'ai été à la mer, je me suis amusé avec les vagues, ensuite j'ai été en camping*

je sui rétai 2 chore am suit jait aité a tour ou sinéma et je suis allé en ville  
*je suis resté deux jours, ensuite j'ai été à Tours au cinéma et je suis allé en ville*

et jait et abour et jait vé tu vélo est am suit jait aité a pari vé été vor sinlasar  
*et j'ai été à Bourges, j'ai fait du vélo et ensuite j'ai été à Paris, j'ai été voir St-Lazare  
 et la catépral et vé été vo les chansélisé  
 et la cathédrale et j'ai été voir les Champs-Élysées.*

une route	une ronde	le jardin	une table	un chapeau
	une rote	le vatin	une talble	un chapou
le soleil	l'oiseau	la fleur	le pari	la tulipe
le soiel	l'ouson	la vebre		la pulipe
le bureau	le bateau	le dé	la farine	le garçon
le burou	le bateua	le téai	la varine	le grason
la cale	le radis	la jupe	la pipe	la pile
la cace	le rati	la juipe		
une moto	la lune	le pirate	un menu	la tomate
	la luine		un nenu	la toumate
une tétine	un domino	le malade	la baleine	la banane
	un tomino	le malate		la bamane
samedi	une robe	la carabine	le lavabo	la fumée
	une roube			la vumé
du café	la limonade	une cabane	le cube	la locomotive
				la locounoti
la figure	une gamine	une tarte	la bouche	le moulin
la vicur	une camine		la boufe	le noulin
le bijou				
le bichou				

Pas très difficile de se rendre compte que Cédric faisait toutes les confusions de sons possibles et imaginables... il y avait du pain sur la planche et par manque de chance, aucun outil dans ma classe pour l'aider, pour m'aider...

Je me suis donc lancé dans la fabrication d'un fichier d'aide pour Cédric : Au fur et à mesure du travail mené avec lui sur la distinction des sons, je préparais de nouvelles fiches qui venaient s'ajouter aux précédentes. L'avantage de ce type de travail est, pour moi, que le fichier peut être aussi utilisé par d'autres enfants de la classe de manière plus ponctuelle et qu'il pourra être utilisé par d'autres encore les prochaines années.

Cette fabrication ne m'a pas demandé de matériel très élaboré ou très coûteux, ni de travail supplémentaire important. Chaque fiche est faite sur une feuille blanche (format A4) pliée en deux et solidifiée par une feuille de bristol demi-format (récupérable si la fiche n'est pas utilisable par les enfants ou si elle ne me satisfait pas après utilisation... il n'y a pas de petites économies !). L'ensemble est protégé par une demi-pochette plastique trouvée à bas prix dans le premier grand magasin de la région.

J'ai actuellement mis en place deux types de fiches :

Fiche 00-12 :

L'enfant doit compléter les mots encadrés.

Sur son cahier, il écrit la date, le numéro de la fiche et les mots ou groupes de mots encadrés (il est possible de lui demander de copier la phrase entière).

Remarque : les numéros de chaque fiche sont écrits au crayon de papier ce qui me permettra de pouvoir utiliser le fichier d'une autre manière avec d'autres enfants dans les années suivantes, de rajouter autant de fiches que je le désirerais, d'en supprimer certaines...

Cédric a rapidement été séduit par le fichier. Le système autocorrectif lui permettait de ne pas avoir tout le temps l'adulte sur le dos, ce dont il semblait avoir énormément besoin.

Hélas, au départ, les résultats furent catastrophiques... le but pour Cédric semblait être de faire le plus grand nombre de fiches dans un minimum de temps. Il voulait aller trop vite et le manque d'attention ne lui permettait pas de réussir.

En travaillant avec moi, il semblait capable de distinguer deux sons "confondables" mais, au cours de son travail individuel, les erreurs étaient très nombreuses.

Nous avons donc passé un contrat ensemble :

- pas plus de deux fiches par jour
- venir me voir après chaque fiche non réussies (+ d'une erreur).

Cédric arrive maintenant à faire ses fiches très correctement. Il peut en faire autant qu'il le désire, arrive à bien se concentrer pour éviter les erreurs. Cette réussite l'a remis en confiance et il sait qu'il est capable de pouvoir diminuer ses erreurs orthographiques (ses confusions de sons ont fortement diminué dans ses textes).

Ce travail sur la distinction des sons n'est pas le seul travail mené en orthographe avec Cédric.

Une autre partie du travail consiste en :

- mise en place de références orthographiques
- mise en place d'une démarche d'écriture avec utilisation de ces références.

Cet outil m'a permis, sans travail lourd supplémentaire, de mettre Cédric en situation de réussite, de le relancer dans une autre démarche face à l'écrit.

Orthographe fiche 00-2

A.	[p]	
B.	[b]	



sur ton cahier

A.

B.

Fiche 00-12

Je complète avec t ou d  
 J'ai mal à la tête, je suis mala.e  
 Je suis sale, je prends une souche  
 Tous les jours, j'écris la da.e  
 Le marin monte dans son ba.eau  
 J'ai préparé un gâ.eau

Lecture

en classe de perf

Jean-Claude SAPORITO

### I. LA CLASSE

Classe unique accueillant des enfants de 8 à 12 ans, dont une forte proportion est d'origine maghrébine. les niveaux en lecture vont du début de l'apprentissage au CE.2.

### II. L'OBJECTIF

(Re)donner le goût de lire/écrire.

### III. LES MOYENS

Des situations de lecture/écriture

- \* en situation
- \* variées
- \* nombreuses (bain d'écrit conséquent)

J'y reviendrais au paragraphe "Les techniques de travail".

### IV. L'ORGANISATION MATERIELLE

#### a) Un coin lecture :

Aménagé confortablement (moquette, coussins), il propose :

- des albums, romans...
- des contes (divers recueils et albums dont la collection "Dits et vécus populaires-PEMF)
- des documents (la collection BTJ et d'autres documentaires)
- des recueils de poèmes
- des revues d'Art (reproduction Hachette, BT Art, Créations)
- les journaux scolaires de nos correspondants
- des livrets de lecture (Bibliothèque Infantile, Dinomir, OCDL)
- la collection de J Magazine.
- les réalisations de la classe et des corres (albums divers)
- les fichiers de lecture PEMF.

Toujours dans ce coin lecture, un secteur très fréquenté, le coin **CASSETTES** : un petit magnétophone équipé de 4 casques avec une série de livres accompagnés de cassettes (1).

Il permet à un petit groupe de suivre sur le texte écrit l'écoute d'une histoire. Outre le plaisir que les enfants y prennent, ce coin cassettes me paraît très utile à la mise en place des structures de langage (les introducteurs de complexité chers à L. LENTIN).

---

(1) : Pour obtenir le répartiteur permettant le branchement de vos 4 casques, s'adresser à : Secteur Audio-Visuel - L. BUISSON  
15 rue des Roses, St-Maurice l'Exil  
38550 - LE PEAGE DE ROUSSILLON  
Le répartiteur est fourni sans les casques (85 F. + frais de port).

b) Un coin Imprimerie-Journal :

Il permet la mise en valeur de l'expression écrite des enfants et l'échange avec l'extérieur. Les petits y trouvent l'occasion de manipulations de caractères. Ce matériel est actuellement concurrencé par l'ordinateur qui nous rend de grands services.

c) L'ordinateur :

Un TO.7/70 à notre disposition une partie de l'année (il circule dans les classes intéressées). Il permet la frappe des textes et leur sortie sur l'imprimante dans la demi-heure qui suit leur mise au point : il est extrêmement utile dans notre démarche de lecture/écriture avec les petits en apprentissage.

Nous disposons aussi de tranches horaires pour l'utilisation du NANO-RESEAU. Cela nous permet la frappe de textes plus longs (distribués par courts paragraphes) qui sont ensuite montés (mis en page) et tirés sur le photocopieur de l'école.

LOGICIELS utilisés dans les deux cas : COLORPEINT (dans sa fonction TEXTE pour écrire), KOPEM (proposé par le secteur INFORMATIEM) et le MINI-TRAITEMENT DE TEXTE (du Groupe Lyonnais de l'Ecole Moderne) (1).

V. LES TECHNIQUES DE TRAVAIL

Ce sont celles qui vont permettre le plus possible une lecture en situation : la CORRESPONDANCE, le JOURNAL SCOLAIRE, la FREQUENTATION d'une BIBLIOTHEQUE (avec ses implications : lecture et présentation de livres), en étroite liaison avec le travail d' ECRITURE (élaboration de textes).

a) La correspondance :

- \* correspondance privilégiée avec une autre classe. Chaque enfant a son corres avec lequel il échange un courrier (tout comme le maître). A cette correspondance personnalisée s'ajoute, toujours avec la même classe, l'échange de lettres collectives (en grand format permettant l'affichage) et de travaux divers (albums, recherches mathématiques...).
  - \* correspondance-échange de journaux scolaires avec d'autres classes. Nous échangeons simplement nos journaux en y ajoutant parfois une lettre provoquée par un texte reçu.
  - \* correspondance avec un enfant de la classe absent pour maladie...
  - \* correspondance avec des organismes pour obtenir renseignements ou documentation.
  - \* correspondance avec des adultes : c'est ainsi que, faute d'avoir pu le rencontrer lors de son passage à Nice, nous avons établi une correspondance avec l'écrivain PEF (cf. CHANTIERS n° 5 janv.86).  
Une autre année, nous avons écrit à la mamie d'un enfant de la classe qui vivait à Mayotte (nous en avons reçu de magnifiques coquillages).
- Une autre fois encore, nous avons entretenu une correspondance avec la bibliothécaire qui nous manquait beaucoup... pour cause de congé de maternité (cf. plus loin, l'importance de nos relations avec la bibliothèque de quartier).
- \* autre forme de correspondance : nous sommes une des classes collaboratrices de J MAGAZINE. Nous recevons, pour les critiquer, les projets de pages "Bricolages". Le projet arrive, une équipe le "teste". C'est-à-dire que SANS MON AIDE, deux enfants lisent la fiche, rassemblent le matériel et réalisent l'objet proposé qu'ils présentent ensuite dans la classe. Nous en discutons alors collectivement et les réalisateurs me font part de leurs remarques qui sont envoyées à l'équipe de rédaction de la revue.

On ne peut rêver à une meilleure situation de LECTURE-ACTION !

---

(1) : INFORMATIEM, 6C résidence J. Verne 36100 Chatellerault

b) Le Journal scolaire :

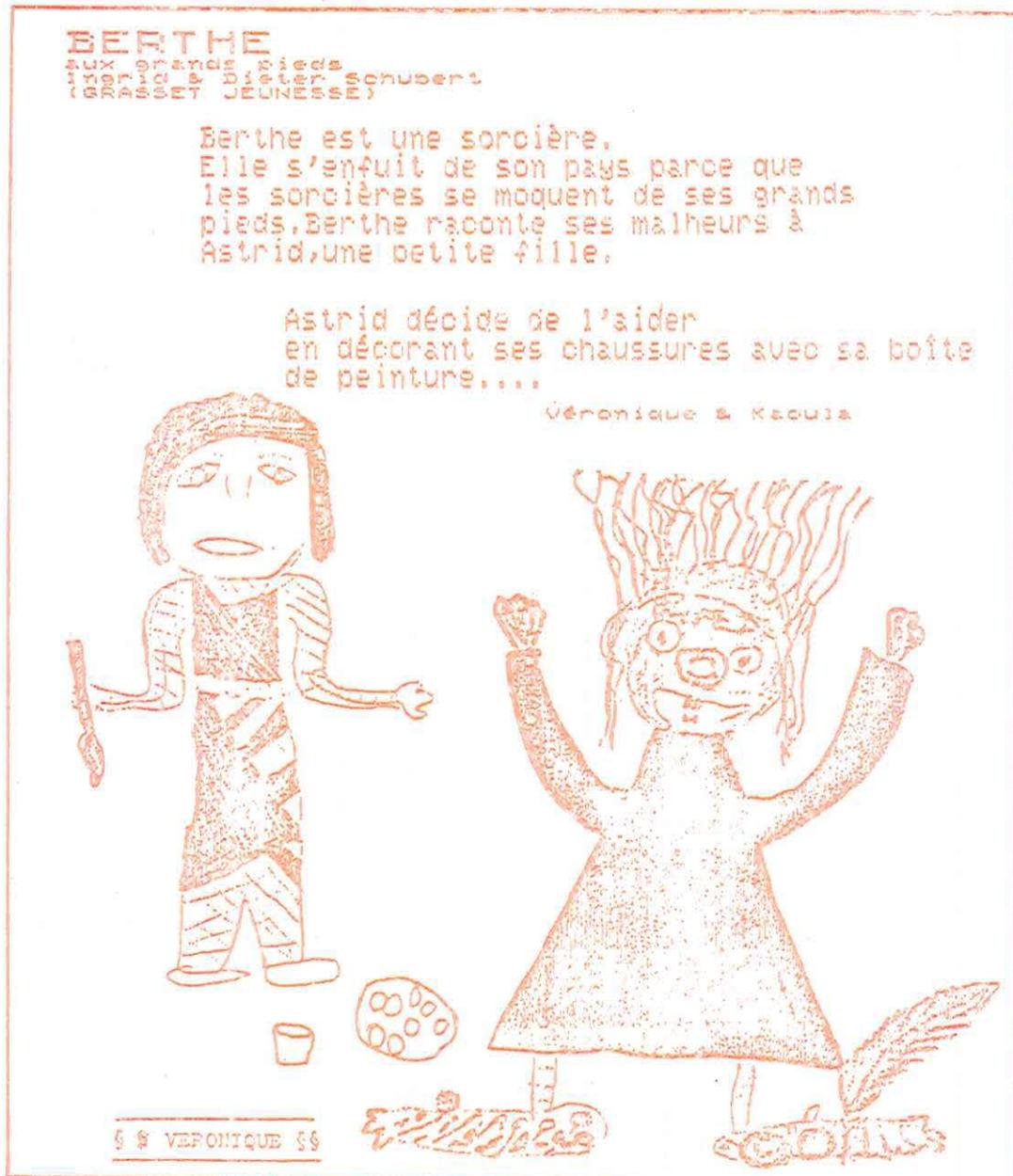
Je n'insiste pas trop sur cette technique car elle est relativement bien connue mais c'est un des piliers des activités de lecture/écriture dans notre classe. J'insisterai seulement sur deux points :

- la MISE AU POINT des textes d'une part, et,
- la MISE EN PAGE d'autre part.

Au cours des mises au point des textes (qu'elles soient faites en groupe ou avec seulement l'auteur) nous gardons en permanence à l'esprit que NOUS SERONS LUS. C'est-à-dire que nous devons toujours faire l'effort d'explicitier nos écrits. Cela aide beaucoup au passage de l'ORAL à l'ECRIT. Cela justifie aussi l'exigence de rigueur (vocabulaire, syntaxe...).

On se rend compte que, s'il existe évidemment une spécificité de la LECTURE, tout le travail fait dans le domaine de l'ECRITURE, et notamment à travers nos techniques, permet d'aborder la lecture "par l'autre bout" et rend plus efficace les démarches d'apprentissages.

Sur le plan de la présentation, l'introduction du photocopieur dans un premier temps puis du couple ordinateur-imprimante ont modifié notre pratique. Nous avons la possibilité de nous investir beaucoup plus dans le travail de MISE EN PAGE : c'est-à-dire que ça nous amène à envisager les problèmes de LISIBILITE des textes. C'est encore un retour sur des démarches relatives à la lecture.



D'autre part, nous tenons dans notre journal une rubrique régulière de présentation des livres qui nous ont plu. Cela nécessite un travail difficile de résumé partiel, mais que je considère comme très intéressant pour mes "grands", car il impose de prendre du recul par rapport au texte. Il faut reformuler en songeant que les lecteurs n'auront pas sous les yeux le livre en question... (cf. ci-dessus, l'effort d'explicitation).

c) La fréquentation régulière d'une bibliothèque de quartier :

Bibliothèque bien équipée où nous sommes accueillis par un personnel à la fois très compétent, et qui sait établir un très bon contact avec les enfants (comme le prouvent la fréquentation en dehors du temps scolaire, le mercredi et pendant les vacances, et la fréquentation par les anciens élèves).

Nous nous rendons à la bibliothèque une fois par quinzaine. Les enfants peuvent y emprunter individuellement 3 livres et nous pouvons prendre, en supplément "pour la classe", autant de livres que nous le souhaitons.

Suivant les années, d'autre part, la bibliothèque nous a offert diverses animations: réalisation d'un film d'animation, "heure du conte", présentations d'expositions accompagnées de concours...

Nous n'avons pas de BCD dans l'école, aussi la relation que nous entretenons avec la bibliothèque de quartier est-elle de première importance.

Chaque enfant tient une fiche de prêt sur laquelle il note les titres des livres empruntés. Les fiches sont conservées par le responsable-bibliothèque qui nous rappelle notre prochain rendez-vous (noté sur le calendrier mural) et vérifie, la veille, le retour en classe de tous les livres).

d) La présentation de livres :

Régulièrement, des livres sont présentes par un ou deux enfants (et/ou le maître). Ils ne sont pas lus à la classe (sauf quand c'est moi qui présente), mais feuilletés et racontés. La plupart du temps, les enfants ne les présentent que partiellement afin de ménager la curiosité... qui donnera envie de les lire.

Ces séances ont lieu en début ou en fin de journée le plus souvent. Au cours de ces séances, sont aussi présentés les BTJ, J MAGAZINES (auxquels nous sommes abonnés), ainsi que tout autre livre ou document apporté par les enfants ou le maître. C'est une activité très appréciée des enfants.

e) Les présentations lues :

\* séances de présentation de poésies :

chacun lisant cette fois, et c'est la grande différence, un poème de son choix (poème qu'il a recherché pendant les activités de lecture silencieuse et qu'il a souvent recopié dans son cahier de poésies).

\* Autres documents lus oralement après préparation silencieuse, les journaux scolaires: les pages ont été au préalable dégraffées et distribuées en tenant compte du niveau de difficulté. Les textes sont présentés, nous en discutons. Ils sont souvent à l'origine de pistes de recherches (vocabulaire, documentaire, maths).

\* Je lis moi-même beaucoup de contes, histoires, poèmes. Je lis à défaut de dire car je n'ai pas les qualités d'un conteur, et je le regrette. A ce sujet, après avoir longtemps bénéficié de "l'heure du conte" en bibliothèque, nous démarrons cette année, une expérience nouvelle : la MAMIE CONTEUSE.

Il s'agit d'une retraitée (de l'enseignement) qui s'est proposée pour animer des séances de contes, à titre bénévole. Elle connaît bien son affaire et captive les enfants.

f) La lecture suivie d'un livre :

Il s'agit, le plus souvent d'un titre (roman ou album) que nous possédons en plusieurs exemplaires. La lecture est assurée par les bons et moyens lecteurs. Une séquence est préparée par un groupe (lecture silencieuse à la maison ou en classe) et lue à l'ensemble.

Principe directeur : on ne rabâche pas le texte, on avance parce que ce qui compte, c'est le plaisir que l'on prend à l'histoire !

Exception (qui confirme la règle !) : on ne s'interdit pas de reprendre un court passage particulièrement intéressant à dire (pour son humour, sa ponctuation...), mais ça ne saurait occuper l'essentiel de l'activité.

Variante : suivant le nombre d'exemplaires disponibles mais aussi suivant la difficulté du livre, tous les participants ont un livre sous les yeux ou seulement les lecteurs moyens, ou même simplement celui qui lit ; parfois, les petits (apprentissages) écoutent.

Autre possibilité : la "doublette". Un bon lecteur soutient la lecture d'un moyen : il se tient à côté de lui et donne le coup de pouce en lui soufflant le mot difficile.

#### g) La lecture silencieuse :

Il s'agit des séances de préparation des présentations que l'on vient de voir. Mais pas uniquement : tous les livres lus ne sont pas présentés. Nous utilisons, avec les Bibliothèques Infantiles, le fichier paru en édition expérimentale. Il est loin d'être parfait (c'est pourquoi il n'est jamais paru définitivement !), il serait souhaitable qu'une équipe le retravaille... mais, en attendant, il nous rend quelques services. Chaque fiche est placée dans la B.E. correspondante. Les enfants disposent de grilles de réponses. Après lecture intégrale du livret, ils reprennent page à page, et répondent au questionnaire. Je contrôle ensuite avec eux, ils collent la grille dans leur cahier de lecture, et cochent le titre du livret lu dans leur planing.

J'ai réalisé de même, des questionnaires avec grilles de réponses pour les DINOMIR et pour la série de J'AIME LIRE que nous possédons. J'attire l'attention sur cette collection "J'aime lire" éditée par Bayard Presse: ce sont de courts romans en 6 chapitres particulièrement étudiés sur le plan de la lisibilité des textes et qui conviennent bien à des enfants de niveau CE.

Nous utilisons encore, pour les reportages de J MAGAZINE, un fichier-questionnaire mis au point par Max DAMILANO, un camarade du groupe O6. Le but de ces fiches est d'attirer l'attention des enfants sur les points importants et d'aider à la compréhension.

Les plus avancés en lecture utilisent enfin les fiches de l'ATELIER LECTURE-RECHERCHE (aide à la lecture des BTJ).

Le lecture-recherche d'informations entre dans ce cadre.

Exemple : Hameur nous apporte des escargots ; nous les installons dans un vivarium et approfondissons nos premières observations à l'aide de BT. Les plus grands explorent ces brochures pour trouver des réponses aux questions que nous nous posons : lors de séances-bilans, ils informent la classe et nous rédigeons un compte-rendu à destination du journal.

- LES FICHIERS DE LECTURE PEMF (3 fichiers parus de niveau CP et 3 de niveau CE1) équipés eux aussi de grilles de réponses. Les lecteurs de CHANTIERS connaissent ces fichiers qui visent à développer une stratégie de lecture s'appuyant sur les prises d'indices, l'anticipation-vérification, la recherche sélective.

#### - LES LOGICIELS :

- \* LECTURE (du Groupe Lyonnais d'Ecole Moderne) pour CP/CE1. On entre les textes à partir desquels le logiciel prépare des reconstitutions de texte, chasse aux mots, classement alphabétique. Il fonctionne actuellement uniquement en majuscules, mais une version permettant les minuscules accentuées devrait bientôt sortir.
- \* LECNAT, ETIQUETEC, JEULEC... (mis au point par INFORMATIEM). Ils proposent des activités d'identification de mots, de manipulation d'étiquettes, de création de fichiers de phrases à lire et à compléter (tout cela en liaison

avec les textes de la classe).

- \* Et bien sûr ELMO O (conçu par l'AFL) qui permet un très grand nombre d'activités à partir des textes des enfants : closure, remise en ordre de paragraphes, reconnaissance d'un mot en différentes graphies, affichage rapide d'un mot, recherche rapide d'un mot dans un texte, phrase à remettre en ordre, etc...  
On peut aussi sortir les textes sur imprimante.

Si la version cassette est décourageante (trop de manipulations, mise en place trop longue), les versions disquettes sont très utiles. L'ensemble des manipulations pour préparer les fichiers paraît complexe au départ, mais en fait, on prend vite l'habitude.

Je ne pratique certains de ces logiciels que depuis peu, mais je pense qu'ils méritent vraiment toute notre attention.

#### h) Activités dérivées :

Mais non secondaires, bien au contraire, car elles contribuent à faire de la lecture, une source de plaisir.

- du conte écrit à la pièce de théâtre pour marionnettes :  
Saïda avait lu "La sorcière de la rue Mouffetard" de P. GRIPARI (Folio) et nous l'avait présenté. L'histoire avait tellement été appréciée que nous l'avons transposée en pièce pour marionnettes : d'où construction de marionnettes, passage du texte à un scénario, enregistrement des dialogues au magnétophone et présentation au goûter de fin d'année (C/R de ce travail dans notre dossier n° 7 "Marionnettes-théâtre d'ombres : expériences").
- Enregistrement d'un livre sur cassette :  
L'idée vient d'un enfant : pour enrichir le coin-cassettes, on devrait enregistrer des livres qui nous plaisent.  
Nous avons actuellement un tel projet en cours, à partir de "Rendez-moi mes poux" (de PEF, Ed. Folio-Benjamin) : le texte est lu par courtes séquences et enregistré sur une première bande de travail. Ce qui permet les répétitions, les erreurs. La bande finale sera constituée par sélection et copie des meilleures séquences.
- Théâtre/Expression corporelle :  
Depuis cette rentrée, Yves, un éducateur qui prend en charge une gamine, intervient régulièrement dans la classe au grand profit de tous.  
Il anime une activité de théâtre sur le thème du cirque avec des scènes tantôt mimées, tantôt dialoguées. Les histoires jouées ont été soit lues aux enfants, soit inventées par eux, soit -pour une d'elles- tirée d'un album qui avait été lu par la classe : "Quand le clown dit non" (Mischa DAMJAN, Ed. Nord-Sud).  
Dans ce cas, la démarche a été la suivante : lecture suivie de l'album (cf. plus haut), interprétations par plusieurs équipes animées par Yves, tandis que j'assurais le secrétariat de tout ce qui était retenu, frappe au net du scénario (par moi, mes notes étant illisibles et pour gagner du temps), lecture du scénario (un exemplaire par enfant) et jeu en faisant l'effort de se tenir au texte cette fois (plusieurs séances évidemment).
- Réalisation d'albums (technique de la B.D.) :  
Le livre est transposé en album s'inspirant de la bande dessinée. Une place importante est prise par le dessin... d'où travail de mise en page d'une part et travail sur la relation texte-image d'autre part.  
Démarche :  
en activités collectives, décisions sur le plan général, la distribution en planches (une page), l'accord sur les normes (vêtements des personnages par exemple), les idées directrices pour la réalisation des dessins (techniques propres à la B.D. : gros plans, vignettes de tailles différentes, etc...) en relation avec le texte futur (sous forme de bulles et légendes), le partage du travail. Les

planches sont ensuite dessinées (un enfant = une planche) puis présentées pour avis et éventuellement modifiées. Enfin, nous travaillons en détail le texte planche après planche et collectivement (en s'appuyant parfois sur un projet de texte élaboré individuellement ou à deux).

- Réalisation d'albums "à la manière de..." :  
(voir en fin d'article "Avez-vous vu ma maman").  
Il s'agit plutôt, dans ce cas, de s'essayer à une technique d'illustration originale. Exemple : après avoir eu entre les mains "QUI ?", album sans texte de Léo LIONNI, nous avons inventé une histoire de souris illustrée uniquement en papiers découpés (la technique privilégiée de l'auteur).

## VI. COMMENT CA S' ORGANISE ?

### a/ Plans de travail, niveaux de couleurs (brevets) et plannings...

\* Les plans de travail hebdomadaires proposent des activités de lecture différenciées de celles de français, de maths, d'ateliers-éveil.  
C'est formel dans sa présentation, mais ça permet d'attirer l'attention sur ce domaine.

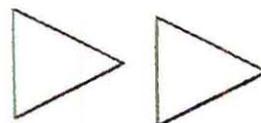
\* J'ai installé un système d'auto-évaluation en lecture qui s'inspire des ceintures de couleurs du judo (l'idée n'est pas originale... CHANTIERS a publié plusieurs articles sur ce sujet).

Les divers outils (fichiers PEMF, livrets...) présentés ci-dessus sont classés par niveaux de couleurs. Chaque enfant sait donc exactement quel type de travail il peut faire et sur quel type d'outils.

\* Il dispose de plannings (liste des titres des livrets qu'il coche).

Les avantages que je trouve à ce type de démarche ?

- Plus grande autonomie des enfants, donc plus grande disponibilité de l'adulte pour venir en aide à ceux qui le sollicitent.
- Sécurisation des enfants qui se trouvent orientés vers des outils et des activités qui "collent" à peu près (car rien n'est parfait !) à leur niveau du moment évitant ainsi les échecs toujours démobilisateurs.
- Mobilisation, au contraire, des enfants qui prennent conscience de leurs progrès car ceux-ci se trouvent matérialisés sur les plannings et dans les échelles de couleurs : "Je suis rose, mais un jour je serai bleu comme le grand Olivier à qui je m'identifie souvent".



A N N E X EBREVET DE LECTURE / BLANC

Je lis mon prénom  
et mon nom

Je lis les prénoms du groupe et du corres.  
Je relis un texte du jour  
Je reconstitue avec modèle ce texte  
Je relis le texte d'avant  
Je retrouve des mots dans les textes lus.

BREVET DE LECTURE / GRIS

Je lis 5 textes anciens  
Je reconstitue un texte sans modèle  
Je connais presque tous les caractères d'imprimerie et les lettres du cahier  
Je complète des phrases à trous connues avec l'aide du cahier  
Je lis des mots connus dans un texte nouveau

BREVET DE LECTURE / ROSE

Je lis tous les prénoms de la classe  
Je connais tous les caractères d'imprimerie et les lettres du cahier  
Je trouve la première lettre d'un mot pour le chercher dans le fichier-  
dictionnaire  
Je lis un texte nouveau fait de mots connus  
Je lis les textes du groupe  
J'ai terminé le fichier rose ..... (Fichier O1 de PEMF)

BREVET DE LECTURE / JAUNE

Je connais les majuscules d'imprimerie  
Je me sers du dictionnaire des petits  
J'ai lu les livrets JAUNE 1. ... (Séries 6 et 7 des BE)  
J'ai terminé le fichier JAUNE 1. ... )  
J'ai lu les livrets JAUNE 2. ) Fichier O2 (PEMF) des  
livrets OCDL

A N N E X EBREVET DE LECTURE / Niveau ORANGE

J'ai terminé le fichier ORANGE ... (Fichier O3, PEMF)  
 J'ai lu histoires de J MAG.  
 J'ai lu livrets oranges (avec questions) ... (la plupart des BE)  
 J'ai lu et présenté un livre  
 J'ai réalisé un objet d'après une fiche J. MAG.

BREVET DE LECTURE / Niveau VERT CLAIR

Je lis sans difficulté la lettre du corres.  
 J'ai fini le fichier VERT 1. ... A1 (PEMF)  
 J'ai fini le fichier VERT 2. ... A2 (PEMF)  
 J'ai lu la première série des "DINOMIR"  
 J'ai lu livrets VERTS ... (les plus denses des BE)  
 J'ai lu livres de bibliothèque  
 Je sais les présenter à la classe  
 Je me sers du "J'ECRIS TOUT SEUL"

BREVET DE LECTURE / Niveau VERT FONCE

J'ai lu reportages de J. MAG (avec fiches)  
 J'ai présenté reportages de J. MAG  
 J'ai lu Livrets VERTS-ANIMAUX ... (8 livrets "Albums du jeune soleil"  
 Hatier)  
 J'ai lu la deuxième série des "DINOMIR"  
 J'ai fini le fichier VERT 3 ... (A3, PEMF)  
 J'ai lu un "J'aime lire"  
 Je lis en me faisant bien comprendre un court texte

BREVET DE LECTURE / Niveau BLEU

J'ai lu "J'aime lire" (avec fiches)  
 Je travaille dans le FICHER BTJ  
 J'ai présenté pages de BTJ  
 Je participe à la lecture en groupe d'un livre  
 Je lis en me faisant bien comprendre :  
 - suffisamment fort {  
 - virgules, points { un texte de 15 lignes environ  
 - groupes de souffle }

BREVET DE LECTURE / Niveau MARRON

Lecture-présentation de documents extraits  
 de journaux (AMIS COOP, JOURNAL DES ENFANTS...)  
 Savoir se servir d'annuaires, index, catalogues  
 Lecture/compréhension de définitions des dictionnaires ("10 000 MOTS", etc...)

b/ Les démarches :

## \* Avec le groupe "apprentissage" :

Au début, l'enfant vient me raconter son "texte" que j'écris en dialoguant avec lui (progressivement la part de l'enfant deviendra plus grande, jusqu'à ce qu'il écrive seul son texte). Il y a donc déjà, dès ce moment, une certaine distanciation par rapport à l'oral. Le texte est proposé à ses camarades (je l'écris au tableau) qui vont en prendre connaissance individuellement en s'aidant des écrits précédents. Les hypothèses de sens sont ensuite formulées :

"Ca parle de la mer ; il a nagé ; c'est comme dans le texte de Marlène...".

Nous finissons par le lire à haute voix.

Donc, recherche d'indices (individualisée), formulation des hypothèses personnelles (le sens donné aidera ceux qui ont le plus de difficultés à se repérer), oralisation finale pour qu'il n'y ait plus aucune ambiguïté.

De même, nous prenons connaissance de textes en provenance des corres. Et je ne m'interdis pas de proposer un texte dont je suis seul l'auteur !

Approche diamétralement opposée : Hameur nous a apporté des escargots et nous écrivons en groupe un mini compte-rendu. Formulation orale (mais avec déjà le souci du passage à l'écrit) de propositions, mise au point, transcription au tableau par le maître.

Pendant cette transcription, je m'appuie sur le capital de mots communs en demandant de les chercher dans les affiches (tous les textes sont copiés en grand format et affichés). Il ne s'agit pas là de lecture au sens strict, j'en suis bien conscient, mais je pense que cette forme de ... "relecture" aide aux repérages. Nos enfants ont un très faible capital de mots et de grandes difficultés à réinvestir leurs acquis globaux. En explicitant ainsi le fonctionnement de l'écrit il me semble que ça les aide. Il me semble... ce n'est pas une certitude !

Le texte est ensuite tapé à l'ordinateur et disponible dans la demi-heure. Chacun dispose de 2 exemplaires : le premier est collé dans le cahier, il servira de référence ; le second est découpé en étiquettes et sera utilisé pour des activités de restructuration de l'écrit.

## Exemples d'activités :

- Reconstitution du texte avec modèle (puis sans)

- modification de la présentation du texte :

Dimanche je suis allée à la mer  
avec mon frère, ma soeur, mon père et ma mère.

Dimanche  
je suis allée à la mer  
avec mon frère, ma soeur,  
mon père et ma mère.

- modification de la structure syntaxique :

Dimanche je suis allée à la mer  
avec ma soeur, mon frère,  
ma mère et mon père.

etc...

- Autres activités à partir des textes complets :

- . recherches rapides de mots à ma demande (j'insiste notamment sur les mots inducteurs)
- . repérage, dès le début de l'apprentissage, des majuscules et points.
- . dictée-copie : je dicte une courte phrase nouvelle, mais constituée de mots pris dans un même texte (plus tard, mots de plusieurs textes), les enfants recherchent les mots dans le texte pour les écrire.

"Je suis allée à la mer avec mon père".

- phrases à trous connues : on doit rechercher le texte, puis la phrase pour retrouver le mot et l'écrire.

Plus tard :

- recherches dans notre fichier-dictionnaire : fichier de mots avec, au recto : l'initiale du mot et la photo (découpée dans des catalogues) ; au verso : le mot
- constitution de "familles" :

j'ai joué	j'ai amené	
j'ai nagé	j'ai sauté	etc...
papa	maman	
mon père	ma mère	

- constitution d'un FICHER de TEXTES : texte collé sur un carton, illustré par l'auteur et accompagné d'un deuxième exemplaire découpé en étiquettes placées dans une enveloppe. Ce fichier permet des reconstitutions et relectures d'anciens textes.

- travail sur les logiciels (cf. plus haut).

La part de la lecture silencieuse et solitaire augmente à mesure que les apprentis deviennent plus autonomes.

- activités d'entraînement avec les plus avancés (NIVEAU CE) :
  - . recherches rapides dans des dictionnaires, index (J. MAG, BTJ), annuaires.
  - . repérages dans des catalogues.
  - . lecture de couvertures, pages de garde, tables des matières de livres : recherches des auteurs, illustrateurs, éditeurs...
  - . lecture de notices, boîtes d'emballages, etc...
  - . "la phrase mystérieuse" (Merci à M. BOUTREUX, cf. CHANTIERS de mars 87 p.29) : jeu inspiré d'ELMO O. Une phrase est codée sous forme de tirets au tableau, les joueurs proposent une lettre... Ce jeu est très riche car il permet toutes sortes de remarques sur la langue (fréquences des lettres, mots inducteurs...).
  - . entraînement à la lecture à haute voix : à partir des livres, textes poétiques, journaux scolaires, au cours des mises au point de textes.

## VII. EN CONCLUSION

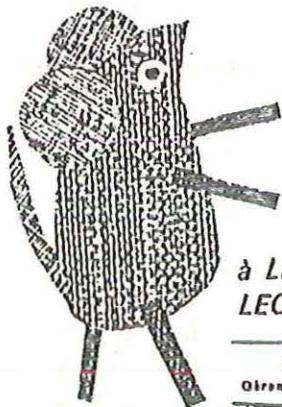
Pour favoriser le désir de lire, j'essaie de placer les enfants dans un réseau d'écrits variés et gratifiants (plaisir des contes et histoires, réponses aux multiples questions qu'ils se posent).  
Je m'appuie le plus possible sur la gratification de la réussite en proposant aux enfants des objectifs à leur mesure.

Je considère que les démarches d'écriture et de lecture sont étroitement liées et complémentaires, qu'elles se favorisent mutuellement.

Pour un approfondissement théorique, je vous renvoie aux deux livres collectifs "Pour une méthode naturelle de lecture" et "Croqu'Odile, crocodile" (Chef Casterman), ainsi qu'à l'abondante bibliographie du second (CHARMEUX, GFEN, FOUCAMBERT, RICHAUDEAU...) ... et bon courage !

1

Àvez-vous vu  
ma maman ?



à La manière de  
LEO LIONNI

Classe de Prof. J. Ferry - Nice  
Océanis Bapostin, 100h, France PB 7055

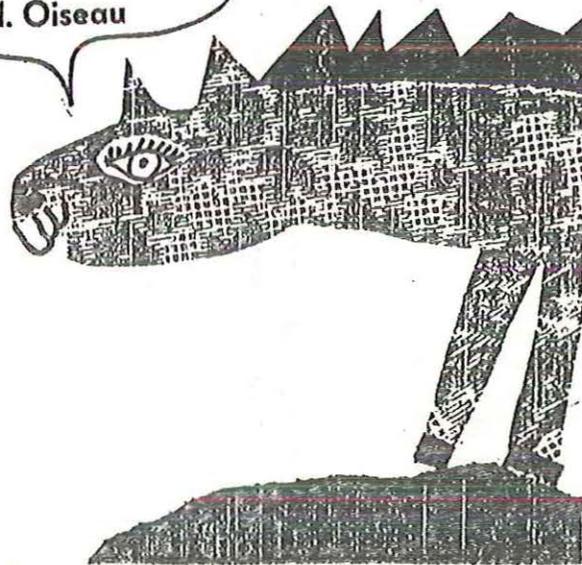


1

2

Non ! Demande à  
M. Oiseau

M. Cheval  
avez-vous vu  
ma maman ?

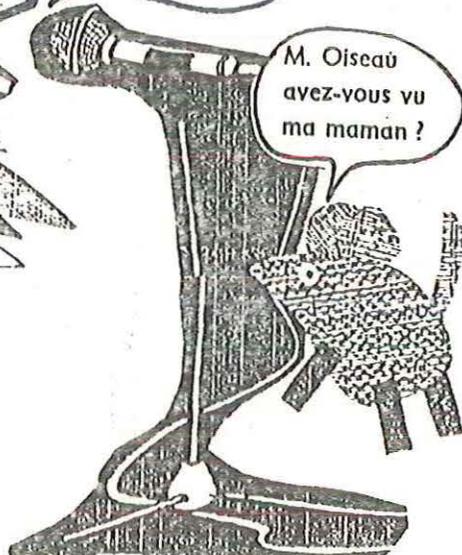
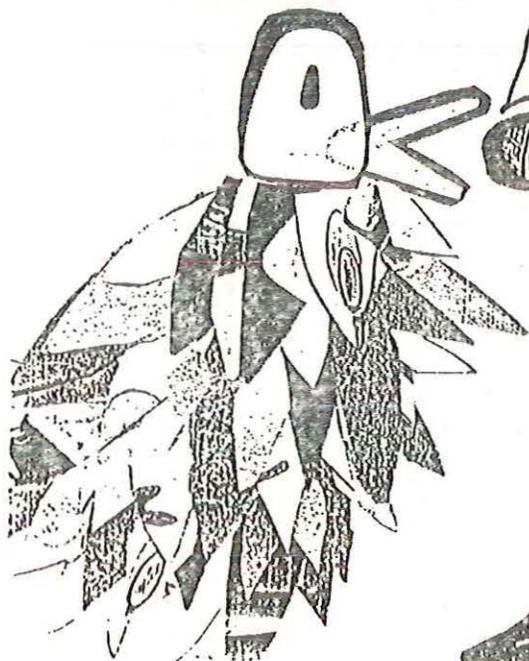


2

3

Non ! Demande à  
Mme Araignée

M. Oiseau  
avez-vous vu  
ma maman ?

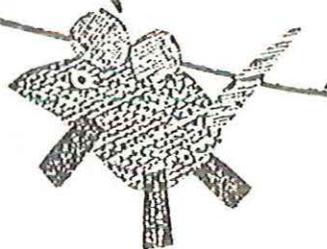
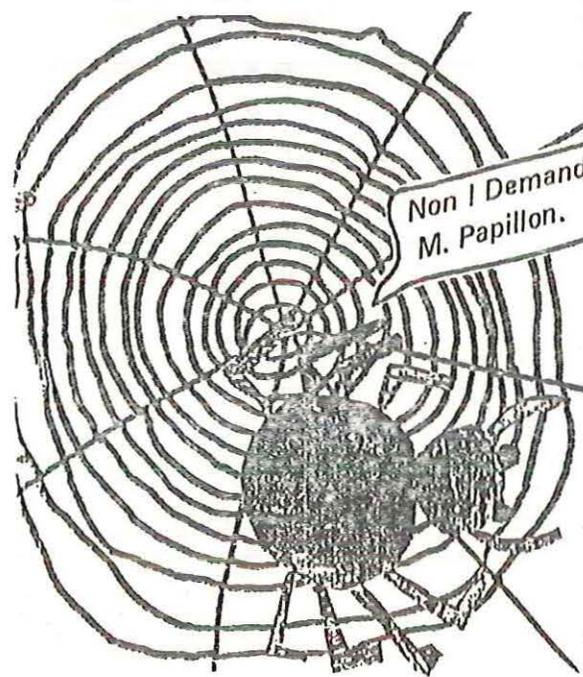


3

4

Non ! Demande à  
M. Papillon.

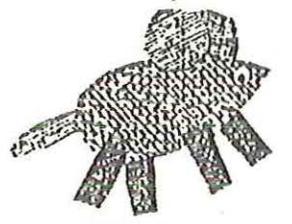
Mme Araignée  
avez-vous vu  
ma maman ?



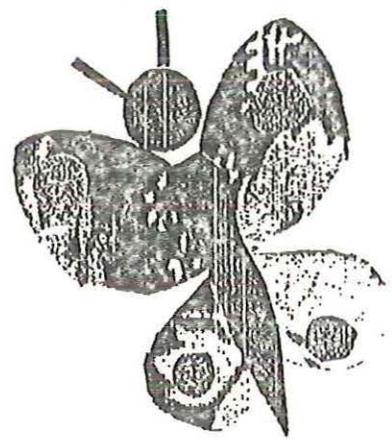
4

5

M. Papillon  
avez-vous vu ma maman ?



Non ! File vite !!



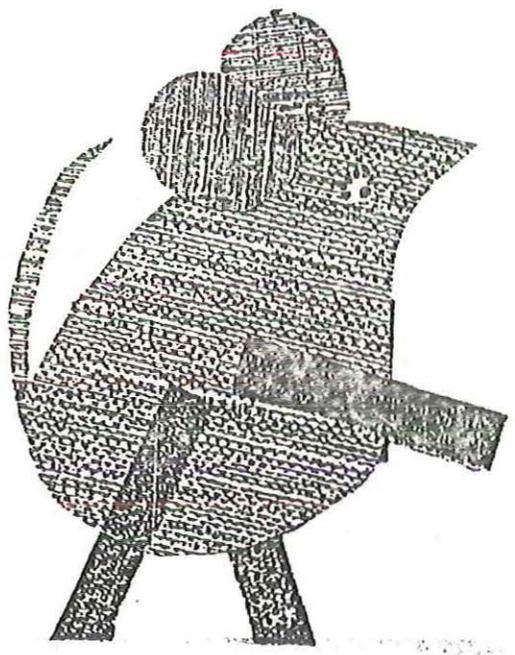
6

M. Serp....



7

Maman!  
OUF!



Pendant les semaines du livre, nous avons regardé "Qui" une livre sans texte de Les Bonnes.  
Alors, nous avons voulu faire comme lui avec des découpages, mais avec un texte.  
Et nous avons inventé cette histoire.

Note de la Rédaction : le matériel dont nous disposons, et la nécessité de réduire à 1/4 de page les pages originales au format A4, ne nous permettent que de donner une idée de l'album original de la classe de Jean Claude SAPORTO.

Bibliographie									
sur la Lecture									

Dans les Revues, Bulletins, Colloques d'organismes divers :

Les immigrés, leurs enfants et la lecture.  
Migrants formation, n° 56, mars 1984

Pratiques de la lecture.  
Actes du Colloque de St-Maximin, sous la direction de R. Chartier, Ed. Rivages, 85

La capacité de lire à la fin de la scolarité primaire.  
Georges NOIZET, Revue Française de Pédagogie,  
n° 58, janv., fév., mars 1982.

Lire ou ne pas lire.  
Le français aujourd'hui, n° 61, mars 1983.

Une perspective clinique sur la lecture.  
Emmanuel DIET, Ecoles Normandes, CRDP de Rouen n° 32 janv. 1983.

L'école à livres.  
Nicole GAUTHIER, in l'Education n° 493, mai 1982.;

Les difficultés en lecture, constats et outils de travail.  
CRDP de Poitiers, 1981.

Pour une politique nouvelle du livre et de la lecture.  
Ministère de la culture, Rapport au Ministre, Dalloz 1982

Les actes de lecture.  
Revue de l'AFL, n° 1, Février 1983

Les problèmes de la lecture de 8 à 12 ans.  
CRDP de Lille, 1980.

S'éveiller, s'exprimer et lire à 6 ans. Une année au jour le jour de pédagogie inter-  
disciplinaire, en cycle préparatoire.  
CRDP Lille, 1981. Vandenriessche - Vuylstekker.

Les difficultés en lecture, constats et outils de travail.  
1981, CRDP de Poitiers.

Lire à la maternelle.  
M.C. BOREL, D. DURIF, Ecole Maternelle Française, n°5, Févr. 1982.

Une tentative d'apprentissage précoce de lecture dans une école du pays de Bray.  
Ecoles Normandes n° 7 avril 1983.

Enseignement du français à l'école élémentaire : finalités, objectifs, pratiques,  
et outils des pédagogues de la lecture/écriture au C.P.  
Recherches pédagogiques n° 116, 1982.

Cinq contributions pour comprendre la lecture.  
AFL, Journées d'étude AFL, février 1980,  
AFL BP 13505, 75226 Paris cedex 05.

Pour une pédagogie de la réussite en lecture.  
Centre international d'études pédagogiques.  
Dossier pédagogique n° 4 Paris 1983.

Evaluation continue du savoir lire du CP au CM2.  
CRDP de Nantes, 1982.

Apprendre à lire : présentation d'une pratique notamment avec des enfants en difficulté.  
CRDP de Poitiers, 1981.

Pour une pratique renouvelée de la lecture.  
CRDP de Limoges, n° 11, Juin 1981.

Lecture : activités d'entraînement et de structuration de la maternelle au cours  
moyen.  
CDDP Marne, 1984.

Lire avec l'ordinateur.  
CRDP de Poitiers, 1986.

Lire et travail autonome.  
Arlette LAURENT FAYER .  
Sur commande contre 30 Fr. à Arlette LAURENT FAYER, 12 bld de Stalingrad 44400 Nantes.

Evaluer leur savoir-lire.  
Martine REMOND. INRP 29 rue d'Ulm, 75230 Paris Cedex 05.

Lectures précaires, Etude sociologique sur les faibles lecteurs.  
Joëlle BAHLOUL, BPI Centre G. Pompidou.

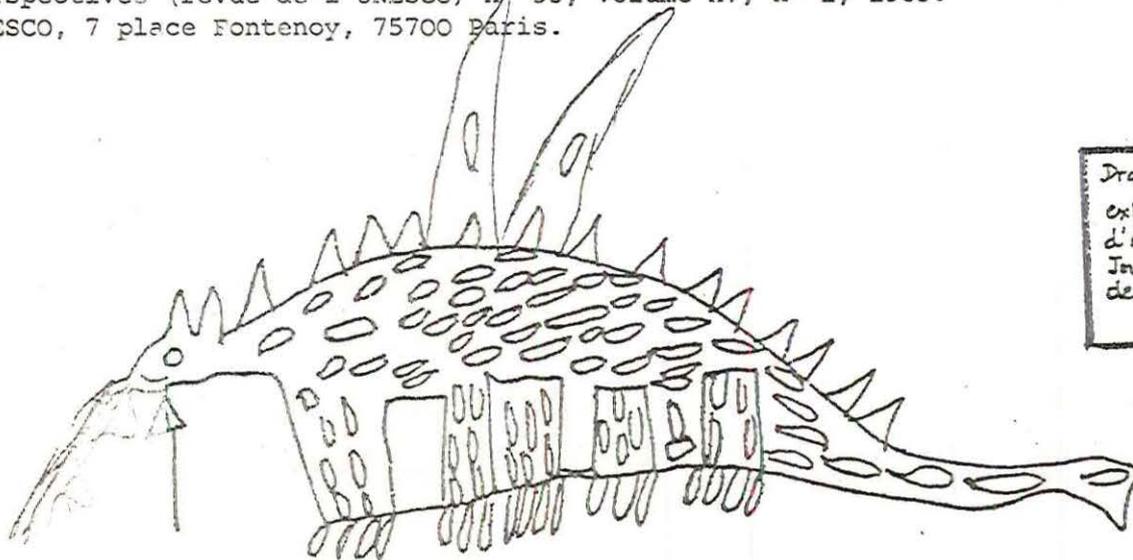
La lecture, un passeport pour la réussite.  
Actes du Colloque d'Amiens (avril 1985), 1er trimestre 1987.  
CRDP d'Amiens, 45 rue St-Leu, 80000 Amiens.

Liaisons n° 12, avril 87, n° spécial consacré au Forum régional "Atout lire".  
CRDP Créteil, 20, rue Danièle Casanova, 94170 Le Perreux-Sur-Marne.

Apprendre à lire.  
Compte-rendu des travaux de la Commission enseignement des Associations Familiales  
du Cambrésis, 105 rue de Crève-Coeur, 59400 CAMBRAI.

Les processus d'acquisition ou d'échec en lecture au cours préparatoire.  
Gérard CHAUVÉAU et Eliane ROGOVAS CHAUVÉAU  
Revue Française de Pédagogie, N° 70 (janvier, févr, mars, 1985).

Apprentissages précoces et réformes de l'enseignement de la lecture.  
Perspectives (revue de l'UNESCO) n° 53, volume XV, n° 1, 1985.  
UNESCO, 7 place Fontenoy, 75700 Paris.



Dragon  
extrait du N°3  
d'Au bord de la mer  
Journal de la classe  
de Perf. Ecde Latou  
17000 La Rochelle

# dans nos classes . . .

ATELIER d' Ecriture d' APHORISMES par un groupe d'une classe de Seconde C.A.S du Lycée Professionnel, Bld Bineau à Neuilly (92).  
Communiqué par Marie-Claude SAN JUAN.  
Il s'agit de 3 aphorismes extraits d'un recueil qui circule dans plusieurs classes dans le cadre d'un réseau d'échanges.



La nature, c'est la vie  
de gens qui ont un coeur, des sentiments

Edole

qui sont blessés par la douleur  
et qui le portent sur leur visage  
Le sourire aux lèvres.

Des sentes cachées se referment sur l'horizon du plaisir  
Mais un plein de sourires reçoit cette étendue de douleur  
à travers les plaintes du soleil joyeux que la nature  
vous transmet.

Arnaise

# Mieux connaître les ENFANTS DE MIGRANTS

## SITUATION GEOGRAPHIQUE

# *algérie*

Superficie : 2.382.000 km<sup>2</sup> (4 fois la France)  
Population : 19.130.000 hbts (80 % de Berbères)  
Territoire : 6/7 sont constitués par le Sahara-désert. Au nord, entre la chaîne de l'Atlas et la Méditerranée, une zone de plaines et plateaux avec 9/10 de la population.  
Climat : tempéré au nord, désertique au sud.

### EVENEMENTS RECENTS

Avec la Tunisie et le Maroc, l'Algérie a constitué, avant les colonisations, le grand Maghreb. (empires arabo-islamiques). La colonisation française s'étend de 1830 à 1962, date de l'indépendance. Cette indépendance a été acquise au prix d'une guerre de 7 ans, la guerre d'Algérie. La Constitution algérienne de 1963 établit un régime présidentiel avec parti unique qui se réclame du socialisme démocratique. En 1965, BOUMEDIENNE renverse le Gouvernement BEN BELLA. Depuis 1978 (mort de BOUMEDIENNE); c'est le Colonel CHADLI qui est Président.

### LANGUE

L'arabe classique et l'arabe dialectal ; le berbère ;  
(langue officielle)

### RELIGION

L'Islam. Quelques catholiques en Kabylie.

### FETES

Aïd es seghir : fête qui clôt le Ramadan.  
Aïd el Kabir : commémoration du sacrifice d'Abraham (70 jours après la précédente)  
Mouloud : naissance du Prophète  
Achoura : anniversaire de la mort du petit-fils de Mohamed.

### FAMILLE

Très imprégnée des valeurs islamiques (pensée, droit, tradition, comportement), la famille subit peu à peu des transformations liées à l'option socialiste du pays. Il s'agit d'une organisation patriarcale. Voir à ce sujet les fiches "Maroc" et "Tunisie" parues dans Chantiers n° 3 et 7 de 87-88.

### EMIGRATION

Très ancienne, l'émigration algérienne vers la France n'a cessé de croître de 1862 à 1973-74, date à laquelle il y est mis fin. A partir de cette date, le nombre des Algériens en France se stabilise autour de 800.000.

### PROFESSIONS

67 % d'ouvriers spécialisés et manoeuvres, dans le bâtiment, les industries de biens intermédiaires et biens d'équipement. Peu d'activités professionnelles chez les femmes.

ORGANISATION GÉNÉRALE DU CURSUS SCOLAIRE

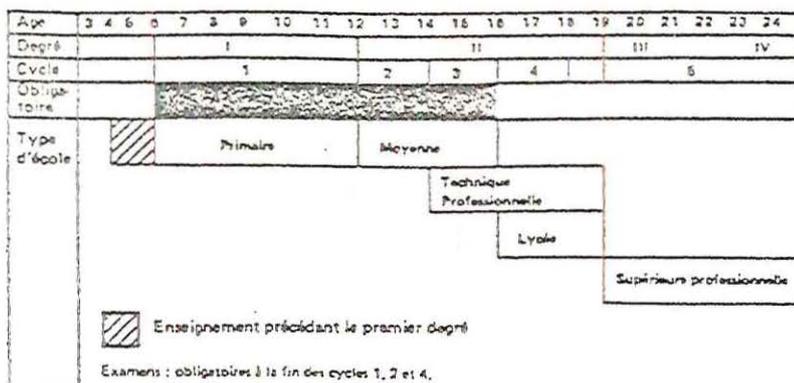
Les objectifs généraux de l'éducation en Algérie :

- enseignement gratuit à tous les niveaux ;
- obligation dans les 1er et 2<sup>de</sup> degrés ;
- parvenir à l'arabisation ;
- démocratisation et progrès scientifique et technologique ;
- lutte contre l'analphabétisme.

Organisation :

Priorités données à l'enseignement technique à partir de 1984.

Langues enseignées : langue arabe, et à partir de la 4<sup>ème</sup> année du 1<sup>er</sup> degré, enseignement du français. En 1982, on comptait 281.540 enfants et adolescents à l'école en France dans les établissements publics et privés.



REFERENCES - ADRESSES

- Ambassade : 18, rue Hamelin (75116 - Paris)  
171, rue de la Croix-Nivert (75015 - Paris)
- Consulat : 11 rue d'Argentine (75116 - Paris)
- Amicale des Algériens en Europe : 13 bld Rochechouart (75009 - Paris)
- Mouvement des travailleurs arabes : 154, rue St-Maure (75011 - Paris)
- Comité des Travailleurs Algériens : 56 rue de la Fontaine-au-Roi (75011 - Paris).

LIBRAIRIES

- Boutique Artisans du Monde : 20 rue Rochechouart (75009 - Paris)
- Comptoir du livre arabe : 2 bis rue Jules Breton (75013 - Paris)
- L'Harmattan : 16, rue des Ecoles (75005 - Paris)

LIVRES

- "Deux étoiles dans le ciel filant d'Alger". Aban. Paris Nathan.
- "Mon petit livre arabe". Imagier. Ed. Le Hameau.
- "Le petit âne des Aurès". P. Olivier. SNED (Alger).
- Editions PEMF : BT n° 810 : Le Sahara  
BT n° 764 : Yasmîna et le ramadan  
BT n° 881 : Sahara
- "L'Algérie". Larousse 1977 (pour plus de 11 ans).
- "L'Algérie de Slim" (bande dessinée) Ed. L'Harmattan.
- "Vivre ensemble" (pour adultes) : expérience d'échanges interculturels et voyages entre enfants d'Algérie-France-Portugal. Ed. L'Harmattan.
- Bibliographie éditée par CNDP-Migrants (Le Maghreb) 91 rue Gabriel Peri (92120 MONTRouGE).
- Bilingues : Collection Fleuve et flamme : CILF 103 rue de Lille (75007 - Paris)  
Séries de contes : maghrébins, Algériens, Berbères du Haut-Atlas.  
Contes populaires algériens pour adultes : 3 séries éditées à Publisud. 25 rue Espérance 75013 - Paris.  
"Le pain d'orge de l'enfant perdu". Meki Arezki. Naaman. Poèmes berbère-Français.

DIFFICULTES PHONÉTIQUES-MORPHOLOGIQUES-SYNTAXIQUES

Se reporter à la fiche "Maroc" parue dans Chantiens n° 3 de novembre 1987.

Sources : CEFISEM, CNDP-Migrants.. SIGES, ADRI, UNESCO.

Fiche préparée par : Michel FEVRE

سنية  
سنية  
Sonia

# -ENTRAIDE PRATIQUE-

Bonjour à tous et merci de vos participations de plus en plus nombreuses à l'E.P.. Cela prouve que les rubriques qui suivent vous sont utiles, et que chacun de nous a quelque chose à offrir aux autres.

Mais ne soyez pas chagrins si vos envois ne paraissent pas tout de suite dans CHANTIERS. Ils sont classés et attendent leur tour ou bien une date de l'édition leur correspondant mieux.

Alors, poursuivons en ce sens et vos contributions toujours à :

Frédéric LESPINASSE  
12 Lot. Montfrimus - 30490 MONTFRIN

## bonnes adresses

Pour ceux qui ont la passion des images en volume et qui veulent se laisser entraîner dans l'histoire,

le jeu, l'imaginaire, le voyage, nous vous conseillons de demander le catalogue (gratuit) des :

Editions TOMIS  
B.P. 115  
63404 - CHAMALIERES Cedex

La merveille de leur production est sans aucun doute les livres-maquettes dont les planches précédécoupées permettent, en quelques heures, le montage d'un monument (maison ou amphithéâtre romains, temple égyptien, château fort, église romane ou abbaye cistercienne...). La reproduction historique est parfaite et des parties amovibles offrent la possibilité de voir à l'intérieur.

Les prix sont très abordables et n'ont pas varié depuis 18 mois (de 50 à 70 F. l'unité).

Dans mon collège, les collègues d'histoire ou de latin les utilisent souvent.

Le CDI a pu les exposer à portée des élèves qui les ont construits eux-mêmes.

On peut aider à ce travail des enfants plus jeunes car le degré de difficulté du montage dépend des sujets abordés. Cela va, par exemple, de la force 1 pour la rue du Moyen-Age, à la force 4 pour la Bastille.

## je demande

qui pourrait me prêter (ou me dire comment me re-procurer)

"La B.D. peut être éducative" de A. ROUX aux Editions de l'Ecole.

Merci d'avance.

(Ecrire à F. LESPINASSE).

## la marmothèque

Michel FEVRE (94) nous parle de : "LE LIVRE DES FETES" d'Agnès ROSENSTIEHL paru en 1984 chez Albin Michel Jeunesse (Prix 64 F).

"Ce livre est bien illustré et plein d'humour. Il est d'une grande utilité dans ma classe. Il reprend par mois de l'année, les fêtes importantes avec leurs origines. Une origine souvent liée au rythme des saisons, des travaux de la terre, des activités des hommes, et souvent, reprise par les mouvements religieux. Le panorama n'est peut-être pas complet, mais déjà bien documenté".

Jean-François COMBEMOREL (77) nous a envoyé ce dossier très complet sur les revues des EDITIONS PRESSE EUROPEENNE  
Hameau de Belval  
62130 Saint-Pol s/Ternoise

4 journaux pour 4 tranches d'âges :

- 3 à 6 ans : DOREMI 75 F. pour 24 numéros
- 6 à 8 ans : BONJOUR 147 F. pour 48 numéros
- 8 à 10 ans : DAUPHIN 150 F. pour 48 numéros
- 10 ans et plus : TREMPIN 180 F. pour 48 numéros.

"Tous comportent des histoires, des poésies, des pages de jeux et de bricolages, des chansons, des maths...

DAUPHIN et TREMPIN ont des pages sur la géo de la Belgique, lieu d'origine de ces revues. Il y a aussi une ou deux pages de religion.

Les avantages de ces journaux sont leur prix modique pour le nombre de numéros et la qualité du contenu. Dans ma classe tous les exemplaires sont dépouillés et mis sous plastique. Les enfants sont très intéressés. Les bricolages, par exemple, sont simples et peuvent être réalisés rapidement.

Vous pouvez juger par vous-mêmes en demandant à l'adresse ci-dessus des spécimens gratuits en précisant l'âge de vos élèves. Les E.P.E. ont un stand au Salon du Livre où l'on peut aussi faire le plein d'anciens numéros."

Bouquins, bandes dessinées, poésies, contes, journaux revues... la liste des sujets possibles de notre marmothèque n'est pas close. N'hésitez pas à la compléter en envoyant vos propres constats ou vos réactions à l'Entraide Pratique.

## **gros sous petits budgets**

Bien sûr lorsque notre projet est important nous avons le déclic "Subvention".

En règle générale, lorsque nous sommes en primaire, nous nous adressons à la Municipalité. Et lorsque nous travaillons au collège, nous frappons à la porte du Conseil Général. Une aide financière est alors apportée globalement à notre projet. On aurait tort de ne pas aller plus loin pour obtenir davantage.

Voici quelques exemples :

- \* On peut très bien demander une subvention à une mairie, même si on travaille en SES. De même pour le Conseil Général si on a un CM. Simplement, il peut être habile de l'assortir d'une contrepartie. Proposer en échange un travail de nos élèves : le nettoyage d'un quartier, la réalisation d'affiches, la fabrication de poubelles pour les environs de l'établissement, notre participation à une manifestation locale, etc... Les municipalités sont souvent réceptives à notre souci éducatif d'ouverture des enfants sur la vie de la cité.
- \* On peut aussi avancer la spécificité socio-professionnelle de notre recrutement pour recevoir une aide particulière. Il suffit le plus souvent de faire un petit dossier anonyme sur la situation des familles de nos élèves. On peut aussi demander une aide spécifique pour tel élève auprès des organismes municipaux (Bureau d'Aide Sociale, Assistantes sociales...) ou de l'Education Nationale (Pupilles de l'Enseignement Public, Fédération des Oeuvres laïques...). Lorsqu'on travaille en collège, ne pas oublier le Foyer socio-éducatif et l'assistante sociale du secteur.
- \* Il arrive souvent que les Fédérations de Parents d'Elèves aident à la réalisation de projets tels que les classes de découverte. Frapper aussi à la porte de toutes les amicales laïques. Si il existe une maison des jeunes, un centre aéré, un service municipal d'accueil, il n'est pas inutile de prendre contact avec eux. On peut au minimum en retirer une aide logistique et de bons conseils. Cela peut parfois aller jusqu'au "prêt" de matériel et on y rencontre souvent des gens disposés à accompagner nos classes de neige ou de mer.
- \* Vous le savez, la vie associative d'une commune est très riche de gens qui

travaillent souvent dans le même esprit que nous. A nous d'être attentifs et de contacter les personnes qui peuvent avancer avec nous. Il est une association avec laquelle le travail en commun est bougrement enrichissant pour nos élèves, il s'agit du Secours Populaire Français.

Cette association ne jouera jamais les faiseurs de miracles dans votre projet. Par contre, elle vous aidera à vous aider. La formule est jolie. La réalité l'est plus encore. D'abord un bénévole vient dans la classe écouter l'inventaire de vos besoins. Puis, on vous propose différents moyens de les combler. Cela peut aller des classiques tombolas et ventes de gâteaux, jusqu'aux plus rares ventes de fleurs ou de vieux livres. Le choix reste le votre. Ensuite, vous n'êtes plus seul pour le travail. D'autres adultes vous aident et guident les élèves. Et, le plus important, c'est qu'en retour, il vous sera demandé de participer à une action de l'association. Ce sera à votre tour d'aider les autres. Et vous aurez l'occasion de réfléchir avec les enfants sur le sens à donner à la solidarité. Une liaison parfaite entre la vie coopérative et la vie associative.

L'inventaire ci-dessus n'est certainement pas clos. A vous de le compléter, ou de le corriger, en envoyant ce que vous savez à l'E.P.. Mais, n'oubliez jamais lorsque vous avez reçu de l'aide de n'importe quel organisme de le remercier. Un petit mot des élèves pendant le séjour, ou au retour, l'offre d'un journal ou d'un travail concernant le projet réalisé, c'est là le meilleur investissement pour l'année suivante et un souci éducatif important.

## Informations

Colo G'SUNDHEIT SS

G' Sundheit C.V.L.

Nous sommes une association loi 1901 qui organise depuis 1981 des centres de vacances dans l'esprit suivant :

- \* prise en charge par les enfants de leurs vacances au sein d'un petit groupe géré coopérativement par eux et l'équipe d'encadrement
- \* découverte d'aliments plus naturels et initiation à leur préparation ( la tendance est végétarienne sans dogmatisme)
- \* soins faisant appel aux thérapeutiques douces, en accord avec les familles, sous le suivi d'un médecin compétent
- \* découverte du milieu local, naturel et humain et recherche d'une intégration harmonieuse dans ce milieu

### Le centre

#### L'IMPLANTATION :

La colo aura lieu dans le Doubs à Pierrefontaine - les - Blamont, sur les premiers contreforts du massif jurassien, non loin de la base de plein-air de Pont-de-Roide.

#### L'HEBERGEMENT :

Il se fera dans un bâtiment confortable et bien équipé.

#### LE GROUPE :

Forts de 7 années d'expérience, nous nous en tenons à un groupe d'une trentaine d'enfants âgés entre 7/8 ans et 16 ans, permettant un certain éventail dans les activités tout en préservant la convivialité nécessaire dans une perspective de vie coopérative intense. 8 adultes polyvalents encadrent les jeunes dans les activités de loisirs ainsi que dans les tâches de vie.

#### ACTIVITES:

Il sera possible de pratiquer les activités habituelles en centre de vacances ( labo photo, informatique, coin bibliothèque, jeux d'intérieur, ...).

Les "tâches de vie" et les "Conseils de Colo" constituent la dimension coopérative du séjour.

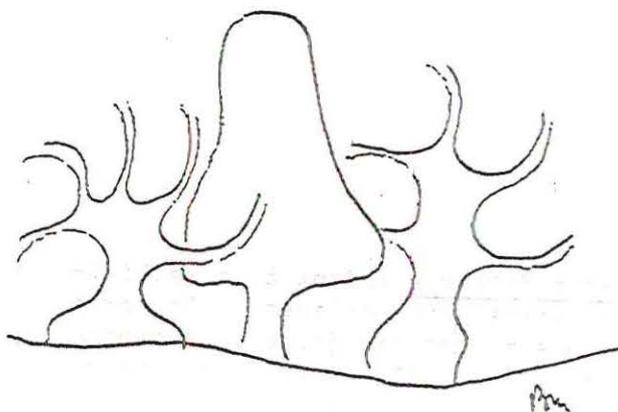
Le site permet de pratiquer les activités suivantes :

- \* initiation au canoë-kayak en eau vive à Pont-de-Roide
- \* initiation à l'escalade
- \* initiation à la spéléo
- \* randonnées pédestres d'un ou plusieurs jours avec possibilité de camping

#### INSCRIPTIONS:

Le séjour aura lieu du 7 au 27 juillet. Il reviendra à 2950 F. Les bons de vacances sont acceptés. Pour tout renseignement ou toute réservation prendre contact avec :

Vetter Marcelle ou François, Les Granges Godey,  
Flancher-Bas 70290 Champagny Tél.: 84-29-10-56



# STAGE

DU 28 AOÛT AU 2 SEPTEMBRE 1988

PRATIQUES ET RECHERCHES POUR LA RÉUSSITE DES ENFANTS

**STAGE** organisé par les membres de la COMMISSION ENSEIGNEMENT SPECIALISE de l'ICEM.

**OUVERT** aux enseignants de toutes classes, débutants ou initiés à la pédagogie Freinet.

**POUR** -pratiquer des techniques permettant l'émergence de réussites.

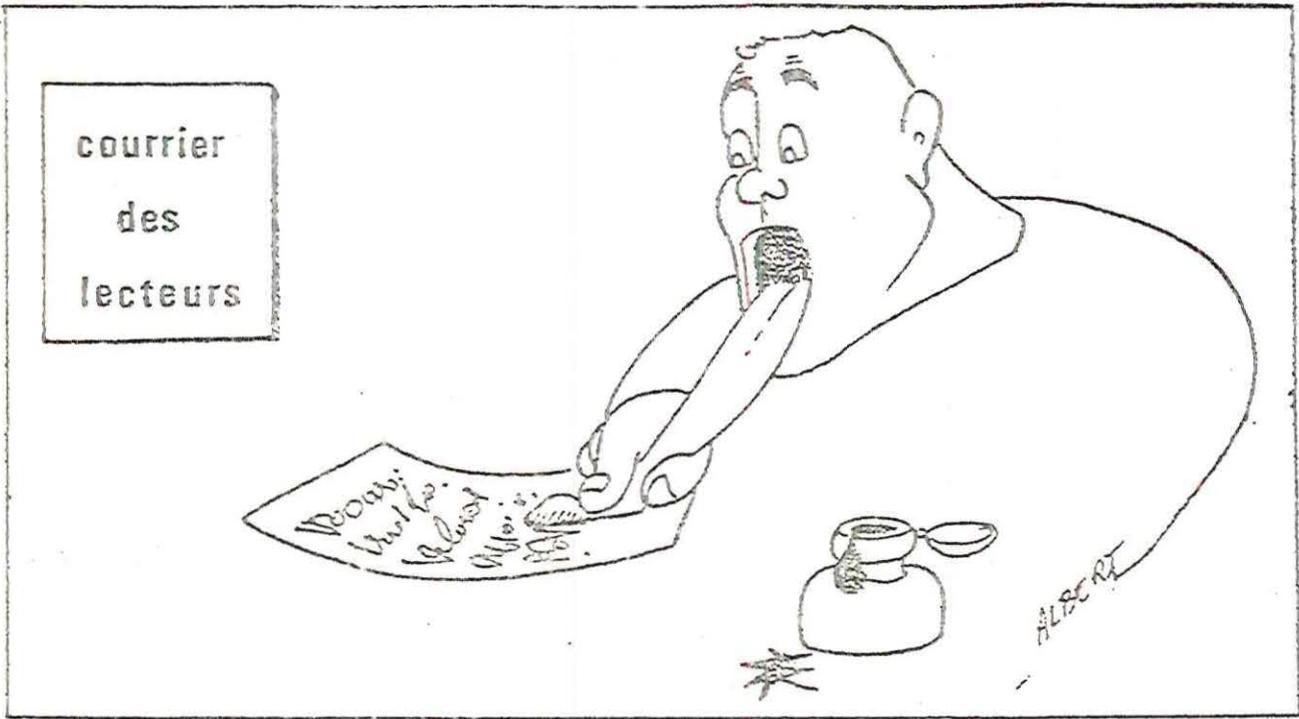
-aller plus loin dans la réflexion sur ces pratiques et les outils utilisés.

**EN** -permettant à chacun de trouver les réponses à ses questions.

-produisant ensemble des écrits, des outils...dans une démarche de formation pédagogique.

T.S.V.P.





Luis GOUCHA JORGE (D.F.I.S.E. Quinta do platanos. A-Da-BEJA. 2700 AMADORA. Portugal)

18.1.88, Chers camarades salut !

Nous nous permettons d'apporter quelques précisions et informations à la fiche sur le Portugal parue dans CHANTIERS n° 4 de décembre 87 :

- \* 1) Notre population actuelle compte presque 3 millions d'émigrants sur 10 millions. C'est pas mal...
- \* 2) La langue portugaise se parle et est officielle en Angola, Mozambique, Guinée, Cap-Vert et St-Tomé et Prince comme états souverains. De même pour le Brésil où il n'y a qu'une différence sur la prononciation... on écrit de la même façon !

Politiquement, il fallait refuser Timor sur territoire annexé par l'Indonésie qui a fait le génocide d'un peuple colonisé et parlant aussi le portugais... c'est un oubli, mais une triste réalité. Ainsi, le Portugal d'aujourd'hui est composé par les archipels de Madère et Açores... le "porte-avions" océanique des américains et français chacun dans une île. Et puis, il y a le fameux anti-cyclone !!!

- \* 3) La religion au Portugal n'a jamais été officiellement catholique même pendant la dictature. Nous sommes un état laïque. Majorité catholique avec de moins en moins de pratiquants. Les autres religions, surtout la musulmane et la protestante, sont reconnues au même degré.
- \* 4) Question grammairale, il y a un GRAND problème face à la langue française :  
 AVOIR en portugais a 2 verbes : TER et HAVER  
 ÊTRE en portugais a 2 verbes : SER et ESTAR  
 Ex. : Je suis portugais et je suis en France.  
           (SER)                                  (ESTAR)  
           définitif                              transitoire

C'est, je pense, une des confusions les plus marquantes entre les 2 langues.

- \* 5) Prenant l'exemple des différences morphologiques, "o carro"... mon voiture, ce n'est pas tout à fait exact  
 o carro... ma voiture (change à peine le genre)

ma voiture... o meu carro, c'est-à-dire LA MA voiture.

Conclusion : Nous avons bien aimé voir notre pays mis au milieu d'autres articles. Nous vous invitons pour notre Congrès National de Juillet : nous le faisons chaque année. Nous parlons tous le français, mais l'écrivons plein de fêtes!

TRAVAIL + VACANCES = PORTUGAL 88.

Bien amicalement,

Luis GOUCHA

(J'ai hésité à me réabonner à CHANTIERS. Mais, enseignant dans une classe d'adaptation pour élèves étrangers, ce sont les pages d'informations inter-culturelles qui m'ont décidé.

Je vous enverrai peut-être quelques documents. Amicalement). H. R-L.

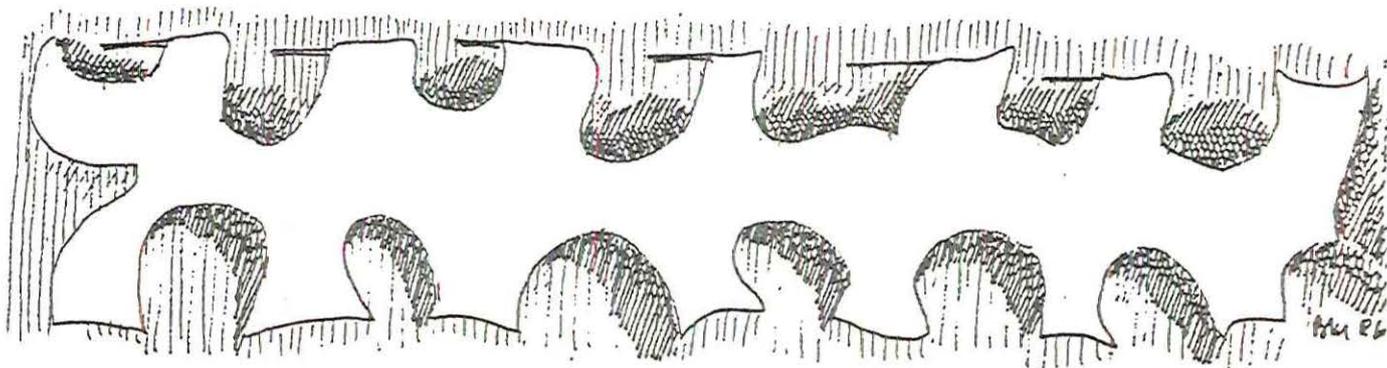
POUR UN GROUPE DE RECHERCHE ET INTERVENTION  
Lien enseignement/Presse/Édition

Quelques précisions complémentaires à l'appel paru dans CHANTIERS n° 6.

Ce n'est pas un projet ambitieux. Il ne s'agit pas de concurrencer des structures existantes, CLEMI, ARPEJ, ou autres. D'autre part, mon idée n'a rien à voir avec les journaux scolaires.

Mais, tout simplement, je propose une recherche pratique, un échange d'idées, sur le problème de la diffusion, de la publication des productions issues d'ateliers d'écriture (ou séquences en cours) ; et une réflexion à plusieurs sur des propositions qui pourraient être faites à certains journaux, au moins à titre d'expérience. La réflexion pourrait être élargie à l'édition.

M-C. SAN JUAN  
11 bis rue du baigneur  
75018 - PARIS



## NOTES DE LECTURE :

### VIVRE ENSEMBLE

de G. DRAHON, J. JULOU, F. MARLIER, et J-P. NICOLAS. Ecole Buffon.  
"A la découverte de l'Algérie, de la France et du Portugal" Ed. L'Harmattan.

Vivre ensemble ou les péripéties d'un projet interculturel qui mènera 51 enfants de 3 classes à travers la France, l'Algérie et le Portugal. A l'analyse objective et détaillée des adultes, se mêle la voix des enfants dans un récit plein de vie, de chaleur et d'émotion.

Trois enseignants d'une école de Colombes et une animatrice d'association seront les moteurs de ce projet : 2 CM1 et une classe de perfectionnement vont découvrir la réalité d'autres régions de France, rencontrer leurs pays d'origine ou ceux de leurs camarades.

1984-85 : correspondance et voyages-échanges en France.

1985-86 : correspondance et voyages en Algérie et au Portugal. Voyage retour des enfants d'Algérie.

Le projet se construit sous nos yeux : fêtes d'écoles, spectacles, rencontres avec les parents, "galères" financières. On assiste à une rencontre progressive mais réelle des parents avec l'école ; on voit se dérouler les ateliers avec leurs réussites et leurs échecs.

Au bout du compte, les enfants ont beaucoup appris, beaucoup écrit, beaucoup mûri. Pour ceux qui voudraient se lancer dans de tels projets, ce livre est un bon guide. Toutes les démarches sont détaillées, les organismes contactés sont précisés et les réponses obtenues sont citées.

En conclusion, le poème des enfants de Rahouia en Algérie, écrit après leur voyage en France :

*Nous nous reverrons un jour.  
Nous serons des hommes de tous les pays du monde.  
Nous ferons une grande ronde.  
Au milieu il y aura comme jouets toutes les armes,  
comme amis les vautours et les mulots,  
les loups et les agneaux.  
Aux deux pôles flotteront deux drapeaux :  
l'un blanc, l'autre vert.  
Et sur terre nous vivrons heureux.*

On peut le demander à Jean-Pierre NICOLAS  
Ecole Mixte Buffon, 3 rue Cannibouts  
92700 COLOMBES.  
(85 F.+ 10,90 F. de frais de port).

Christiane DUFFAUD

---

---

Après la lecture du CHANTIERS n° 5, je n'ai pu éviter de bondir sur mon stylo pour défendre ce bouquin que j'ai particulièrement apprécié :

"LA VIE RIPOLIN" de J. VAUTRIN

Un roman, d'abord un roman, celui de la vie de Charlie qui ressemble dit-on si fort à l'auteur qu'on parle d'autobiographie : Charlie metteur en scène, Charlie écrivain, Charlie dans la maison-ventre, Charlie et Samo, la femme de sa vie qui maintient la barque familiale à flot, Charlie et Marie-Marie la petite dernière qui entretient une correspondance à la Zazie-Queneau avec l'ancêtre,

Tante ZO, et surtout, Charlie et la blessure majuscule : "Ben-Benjamin" l'enfant autiste...

Devant la détresse de certaines familles dans cette situation, je me suis souvent dit : "Et si j'avais moi-même un enfant psychotique ! Quelle serait ma réaction ?" C'est un peu avec cette question en toile de fond que j'ai lu ce bouquin. Le transfert s'est opéré, je me suis retrouvé dans Charlie-Vautrin. Cette manière de parler de lui, des siens, cet humour, cette fantaisie, ces contre-pieds incessants, ces fuites pour éviter le pire, tout cela m'a enchanté. C'est léger - nerveux - intense - mais jamais mélo, jamais dramatique. Les images surgissent, la poésie et l'humour fleurissent dans "La vie Ripolin", haute en couleurs. C'est fort et c'est bon !

Surtout, qu'on n'aille pas chercher dans ce livre un document sur la famille Vautrin et son autiste "Ben" sinon : Déception !

Michel ALBERT

"CACATOMIQUE" : Recueil de dessins de M. ALBERT, MATHE, BRUNETEAU et ARNAULT  
Ed. L'Eclaircie.

Tonique, ce pamphlet anti-atomique. Ces dessins de vous contamineront pas !

A. PITTION-ROSSILLON

## REPU DE PRESSE :

### LA LETTRE DE L'EDUCATION

n° 86 du 16 janv. 88

Décrit dans un dossier intitulé "Les dépanneurs de l'école" plusieurs cas intéressants : une maternelle itinérante en Dordogne, les bibliobus, un EMALA, Equipe Mobile d'Animation et de Liaison Académique dans le Jura.

Interviewe Laurent FABIUS sur son plan pour l'éducation et présente la classe unique de l'Hôpital d'Angoulême, et "l'école au fil de l'eau", la navigation de 10 élèves d'EREA sur 2 pénichettes entre Digoïn et Roanne.

### LA LETTRE DE L'EDUCATION

n° 87 du 23 janv. 88

Un dossier original : "le chahut dans tous ses états".

### LA LETTRE DE L'EDUCATION

n° 89 du 6 fév. 88

Un dossier sur l'école des gens du voyage : les tziganes, les bateliers, les enfants de la balle.

### S.A.U. (revue de l'Autonome)

n° 50 de déc. 87

Dossier n° 15 sur les études surveillées et les études dirigées en élémentaire, collèges et lycées. Un rappel sur les règlements intérieurs des établissements.

### MIGRANTS-NOUVELLES

n° 133 de déc. 87

"Approches interculturelles et réussite scolaire des enfants de migrants" : interculturelisme et formation des enseignants : document envoyé sur demande (accompagnée de 10 timbres à 2,20 F pour frais d'envoi) à CEFISEM de Bordeaux, Ecole Normale de la Gironde, Château-Bourran, 33700 MERIGNAC.

"L'entrée dans l'écrit". Les dossiers de l'Education n° 11/12 de 86-87. Le numéro 50 F. comprend notamment "la lecture et les enfants en difficulté d'apprentissage" par C. LEPOT-FROMENT. Commande avec règlement joint à l'Université de Toulouse. Le Mirail. 56, rue du Tour 31069 TOULOUSE Cédex.

"Calendrier interculturel 87-88" 46 p., 60 F. + frais d'envoi. Centre de documentation et d'animation interculturelle, 10 rue A. Laval. Luxembourg.

### LE MONDE DE L'EDUCATION

n° 145 de janv. 88

Publie le Plan Monory, le Rapport de de Chalendar et le Rapport LESOURNE.

### LE JOURNAL 12.000 EXEMPLAIRES

du 25.1.88 (Gratuit)

8 pages pour présenter et tenter de relancer la presse écrite sous toutes ses formes. Citation d'un article sur un enfant de 10 ans passionné

de football et apprenant à lire dans un journal de foot.

LES CAHIERS DE BEAUMONT

n° 40 de Janv. 88  
Publie la première partie des actes du Colloque National de juin 87 "Apprendre à l'adolescence", avec notamment "Apprendre en SES et en EREA" par André PHILIP, et "Apprendre en IM.Pro" par Serge HALLET.

L'EVENEMENT DU JEUDI

n° 169 du 29.1 au 3.1.88  
Echec scolaire : "L'école à la tronçonneuse" avec les interventions d'Hervé HAMON, Antoine PROST, Roger ESTABLET.

L'ECOLE DES PARENTS

n° 2 de fév. 88  
"Mes notes à l'école" : un extrait du livre "Les notes à l'école" chez Syros.  
"Toxicos. pourquoi ?" un dossier composé de 5 articles et une bibliographie sur la drogue et les drogués dans et hors de l'école.  
"L'Hebertisme" une gymnastique ancienne qui fait peau neuve (Georges HEBERT a inventé la méthode naturelle de gymnastique au début du siècle).

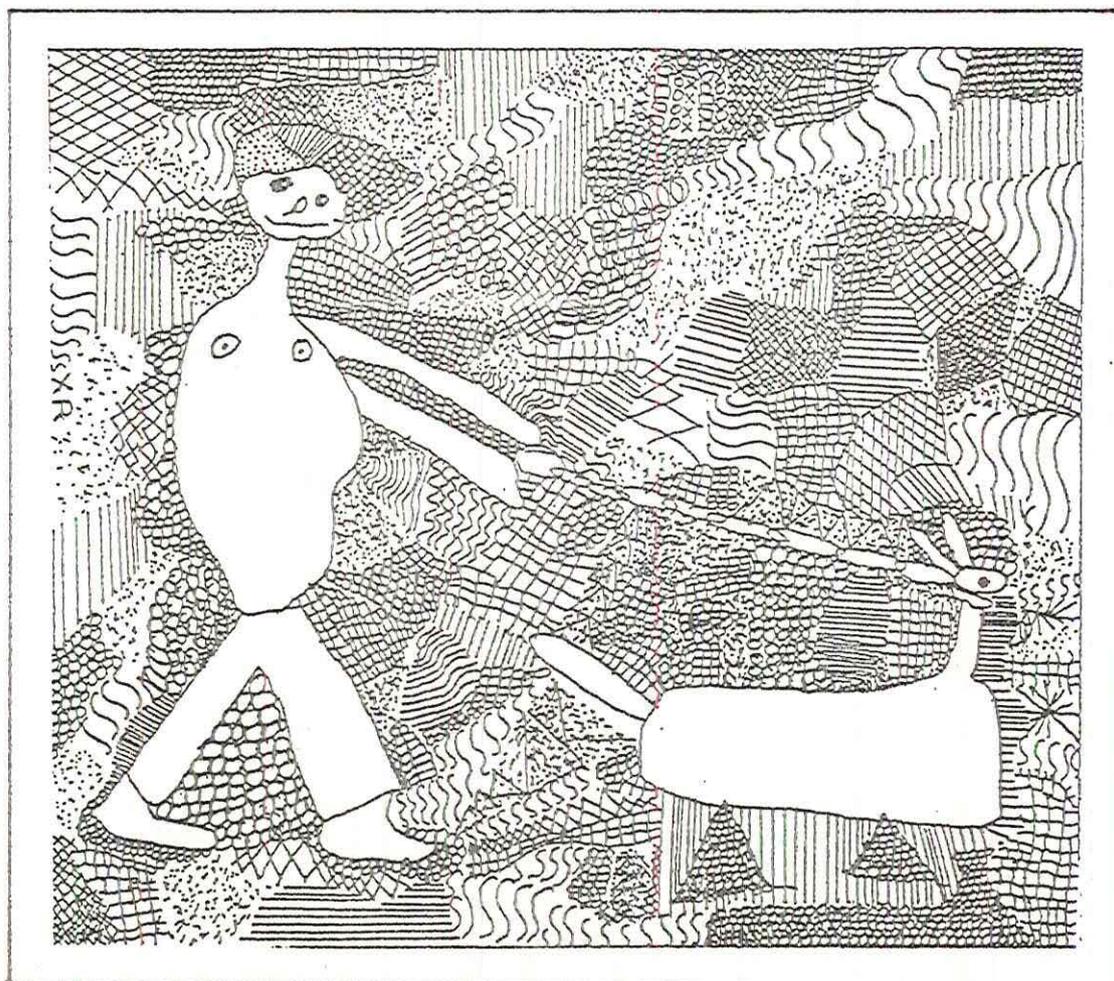
L'EDUCATION PAR LE JEU ET L'ENVIRONNEMENT

n° 28 du 4ème trimestre 87  
Un dossier : de l'influence des jeux guerriers sur le comportement agressif des enfants à l'application des jouets militaires.

LE MONDE DE L'EDUCATION

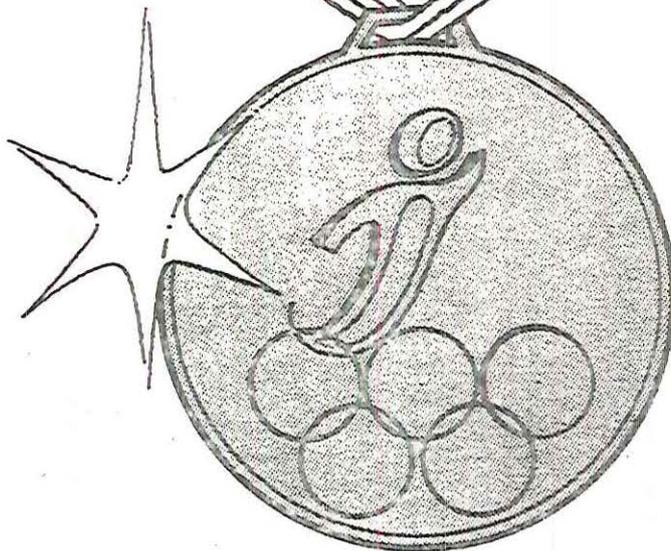
n° 146 de fév. 88  
"1981-1988 : le bilan du septennat"  
Un débat sur la diplomatie française.  
"Le devenir des jeunes écartés du collège" : des chiffres intéressants tirés de "Jeunes issus de SES et d'ENP : identité et devenir" par N. LANTIER, M. BALLION et C. MATHEY-PIERRE - INRP  
Coll. "Rapports de recherches" 1987 n° 5.

Ecole de la Houssaye  
27310 BOURG ACHARD



Séoul 88

une  
nouvelle  
discipline olympique:  
l'envoi de documents  
à  
J Magazine



ET NOUS SOMMES PERSUADÉS QUE VOUS -JE DIS BIEN VOUS, OUI VOUS!  
AVEZ TOUTES LES CHANCES DE VRAIMENT RÉUSSIR. POUR CELA VOUS DE-  
VEZ, LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE, FAIRE PARVENIR À "J.MAGAZINE"  
LES DOCUMENTS, ISSUS DE VOTRE CLASSE OU DE CELLE DE COPAINS, QUI  
LUI MANQUENT:

- \* des textes, longs ou courts, des histoires illustrées ou non, etc ...
- \* des poésies d'enfants...
- \* des bricolages, des recettes, des jeux, etc...
- \* des références de livres que les enfants ont aimés.
- \* des propositions pour la rubrique Lecture d'Images.
- \* des Bandes Dessinées, même embryonnaires....
- \* des recherches, des albums, pour la rubrique "Je Me Demande".

UNE SEULE ADRESSE: P. BARROUILLET-ECOLE MATERNELLE-PUGNAC  
33710 BOURG SUR GIRONDE

Si vous ne voulez pas vous séparer de vos originaux, vous pouvez envoyer  
une simple photocopie. POSSIBILITE d'envoi en FP : M. le Directeur.....  
sans aucune autre référence, ni à J, ni à moi-même.

Réponse assurée, de même que le suivi des documents.

L'Equipe de J.MAGAZINE et les lecteurs de la revue vous remercient de vo-  
tre participation qui permettra sans aucun doute d'améliorer la qualité  
du nouveau "J" et, qui sait, de glaner quelques médailles supplémentaires  
aux J.O.!

# CHANTIERS

## dans l'enseignement spécial

CHANTIERS est la revue mensuelle de la commission nationale Enseignement spécialisé de l'ICEM - pédagogie Freinet.

Douze numéros sont servis sur la durée de l'année scolaire et sont élaborés à partir des apports des lecteurs et des travailleurs des circuits d'échange, en fonction d'un projet d'édition.

CHANTIERS publie chaque mois des articles présentant des pratiques coopératives, des démarches d'apprentissage, des théorisations et des apports extérieurs, sous la forme de synthèses d'échanges ou d'écrits individuels.

Des informations générales et sur la vie de la commission sont publiées régulièrement.

Cette revue est prise en charge bénévolement et coopérativement.

ARTICLES POUR CHANTIERS à envoyer à :

Michel LOICHOT  
31, rue du Château  
77100 NANTEUIL-LES-MEAUX

*Animation pédagogique* : Didier MUJICA.

*Comité de rédaction* : Sylvie BERSON - Michel FÈVRE - Michel LOICHOT - Adrien PITTION-ROSSILLON - Bruno SCHILLIGER.

*Impression - Expédition* : Valérie DEBARBIEUX.

*Gestion du stock de dossiers* : Bernard MISLIN.

Pour les autres adresses de responsables, reportez-vous aux articles et rubriques.



Directeur de la publication : D. VILBASSE - 35, rue Neuve - 59200 TOURCOING  
Commission Paritaire des Papiers et Agences de Presse n° 58060  
Imprimerie spéciale - A.E.M.T.E.S. : Labry - 26160 LE-POET-LAVAL